

Rapport d'activité 2013

Sommaire

- 5** ÉDITORIAL DE FRANÇOIS ENAUD
Président de l'Agence nouvelle des solidarités actives

- 6** INTRODUCTION DE JEAN-MARC ALTWEGG
Directeur général de l'Agence nouvelle des solidarités actives

- 8** L'ASSOCIATION
 - 9** Notre métier
 - 12** Notre organisation
 - 14** Nos partenaires

- 20** NOS ACTIONS EN 2013
 - 21** L'Ansa et le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale
 - 23** Minima sociaux et politiques d'insertion
 - 28** Logement et hébergement
 - 32** Précarité énergétique
 - 36** Insertion professionnelle
 - 40** Inclusion financière
 - 44** Santé et accès aux soins
 - 46** Numérique et insertion

- 48** NOS PERSPECTIVES POUR 2014

- 54** ANNEXES
 - 55** Nos actions
 - 60** Notre équipe

François Enaud



Président de l'Agence nouvelle des solidarités actives

Pragmatisme et efficience. Ces deux mots imprègnent avec force les discours que porte l'Ansa et font partie intégrante des actions que nous menons, depuis notre création.

Être pragmatique, c'est mettre en œuvre des actions en partant directement des besoins des usagers et des problématiques des professionnels afin d'atteindre des résultats tangibles à court terme. Être efficace, c'est tendre vers une exigence de résultats évaluables dans une perspective d'amélioration continue des dispositifs sans pour autant en augmenter leur coût humain ou financier.

Dans un contexte où les acteurs du social agissent avec des budgets de plus en plus contraints, ces deux mots prennent tout leur sens. Mais cette nécessité d'économie ne doit pas en faire oublier une autre : celle d'apporter aux personnes vulnérables toute l'aide et l'accompagnement qui pourront leur permettre de sortir de la précarité, de favoriser leur insertion sociale et professionnelle et, plus simplement, de faire partie à part entière de notre société.

Ces deux nécessités ne sont pas forcément incompatibles. Il existe aujourd'hui des leviers importants pour améliorer la manière dont l'action sociale fonctionne aujourd'hui. Il est possible d'activer ces leviers en travaillant par exemple sur la simplification des procédures, sur une meilleure articulation des partenaires ou sur la mutualisation de moyens entre différents acteurs travaillant avec les mêmes publics. Ces solutions doivent être identifiées avec les professionnels et les usagers. Elles doivent être expérimentées à petite échelle et évaluées afin de mesurer leur réelle plus-value et de connaître leurs axes d'amélioration et leurs conditions de répliquabilité. Enfin, si elles donnent des résultats positifs, elles doivent être diffusées largement afin qu'elles puissent être une source d'inspiration pour d'autres acteurs rencontrant des problématiques similaires.

En 2013 encore, les équipes de l'Ansa auront infusé leurs travaux de cette volonté permanente de recherche d'efficience, avec le pragmatisme et l'engagement qui les caractérisent.

Jean-Marc Altwegg

Directeur général de l'Agence nouvelle des solidarités actives



Quelles ont été les grandes lignes de l'activité de l'Ansa en 2013 ?

L'année 2013 a été extrêmement active pour l'Ansa. Le plan pluriannuel présenté par le Gouvernement en début d'année a largement contribué à structurer cette action. Après avoir pris part à la conférence préparatoire de

décembre 2012, nous avons apporté notre appui aux administrations chefs de file sur les grandes thématiques abordées par le plan (voir page 19). Nous sommes également intervenus sur les actions transversales qui sous-tendent le plan pauvreté et, en particulier, la réflexion sur le travail social et la participation des usagers. Au-delà du plan pauvreté, nous avons poursuivi notre partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (microcrédit personnel), les collectivités territoriales (optimisation des dispositifs RSA, politiques d'insertion, hébergement-logement), les entreprises (précarité énergétique, services à destination des clientèles fragiles...) et les associations. Enfin nous avons conclu deux importants programmes européens, l'un sur l'éducation financière, l'autre sur l'insertion professionnelle autour des grandes gares.

6

Huit ans après sa création (dans le contexte spécifique du lancement du RSA et du développement de l'expérimentation sociale), quelle est aujourd'hui la place de l'Ansa dans le paysage de l'action sociale ?

L'Ansa reste profondément attachée à son histoire et à ses principes fondateurs : la promotion de l'innovation sociale, la démarche expérimentale, la mobilisation de tous les acteurs et en particulier des personnes concernées, la diffusion à tous de ses travaux. Mais l'association a aussi beaucoup évolué depuis sa création. Elle a considérablement diversifié ses champs d'intervention, au-delà du RSA, pour aborder toutes les facettes de la précarité et de l'exclusion : le logement, la précarité énergétique, le numérique, la santé, la mobilité, le surendettement, etc. Elle a renforcé sa présence en œuvrant auprès de nouveaux partenaires. Si les services de l'État et les collectivités territoriales sont toujours au cœur de ses activités, l'Ansa est maintenant capable d'établir des passerelles avec les entreprises, les fondations, les associations, l'Union européenne, les centres de recherche.

Par-delà l'élargissement de son champ d'intervention, l'Ansa reste dans le paysage de l'action sociale un « animal » tout à fait unique, le seul, me semble-t-il à réunir deux qualités rares :

- **La transversalité.** L'Ansa est un des rares lieux où l'on peut réunir sur une même mission des experts du RSA, des dispositifs d'hébergement et du surendettement ; où l'on peut faire travailler ensemble des chercheurs, des techniciens du terrain et des responsables de politique nationale ; où l'on peut confronter la politique d'une métropole ou d'un département avec la politique nationale ou celle d'autres pays européens.
- **L'engagement.** L'Ansa est une association. Certes, nous partageons avec les bureaux d'études « classiques » les mêmes méthodes et un goût pour le travail efficace. Néanmoins, l'équipe de l'Ansa est animée par un engagement personnel fort, en cohérence avec notre projet associatif. Nous voulons croire que cette approche se ressent dans la façon dont nous travaillons avec nos partenaires.

Sur quels domaines l'Ansa pense-t-elle investir dans les années à venir ?

7

Nous voulons intensifier notre rôle de « catalyseur », dans la tradition des « ateliers » et des « labos* » de l'Ansa. Avec toujours pour objectifs de décloisonner la réflexion, tirer les leçons de l'action concrète, croiser les points de vue. Nous avons déjà, début 2014, réuni des acteurs d'horizons variés sur le thème de l'expérimentation sociale. Nous souhaitons poursuivre cette dynamique.

Sur le fond, nous investissons en particulier dans deux directions : la question de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap et la fusion des approches « hébergement » et « logement » au niveau des territoires. Concernant les problématiques transversales de l'action sociale, 2014 verra sans doute aboutir les États généraux du travail social, qui mobilisent une grande partie de l'équipe de l'Ansa. Parallèlement, la Direction générale de la cohésion sociale nous a demandé de l'accompagner dans l'animation d'un « club des expérimentateurs » qui vise à avancer, avec quelques départements volontaires, sur les questions de gouvernance territoriale de l'action sociale. Sujet qui ne sera pas sans interférence avec la réforme territoriale qui vient d'être annoncée par le Gouvernement.

Encore de nombreux fronts sur lesquels l'équipe de l'Ansa va donc se mobiliser dans les mois et années à venir !

**Événements ou groupes de travail réunissant une pluralité d'acteurs.*

Notre métier

“ L’Agence nouvelle des solidarités actives a pour objet de développer des actions, programmes et projets qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et à créer ou renforcer de nouvelles formes de solidarités. Elle promeut et met en œuvre des expérimentations locales Elle suscite et soutient des actions d’innovation sociales.”

Extrait des statuts de l’association, janvier 2006.

Reconnue d’intérêt général, areligieuse et apolitique, l’Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) est une association sans but lucratif créée en janvier 2006 par Martin Hirsch, alors président d’Emmaüs, et Benoît Genuini, ancien président d’Accenture, afin de lutter contre la pauvreté et l’exclusion aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités territoriales, des associations, des fondations et des entreprises.

9

L’Ansa a fait de l’ingénierie sociale son métier, à partir duquel elle a construit un savoir-faire, une expertise et des principes d’actions propres, qui sous-tendent chacun des projets menés.

Un savoir-faire qui se décline en trois missions essentielles

- **L’expérimentation**, qui permet de mesurer l’efficacité d’une action sociale mise en œuvre sur un territoire et de l’ajuster avant son déploiement ;
- **L’accompagnement** des acteurs publics, privés et associatifs dans l’élaboration et la mise en œuvre de leurs programmes de lutte contre la pauvreté ;
- **La mutualisation** des acquis et des connaissances, par l’animation de réseaux d’acteurs diversifiés, le partage et la diffusion des expériences, des publications.

Une expertise pointue sur de multiples thématiques

Notre expertise couvre de nombreux champs de la lutte contre la pauvreté et les exclusions et se traduit par une connaissance fine des publics et problématiques liées à l’accès aux droits, aux minima sociaux, à l’insertion professionnelle, à l’inclusion financière, aux aides sociales, à l’accès au numérique, à l’hébergement, au logement, à la précarité énergétique et à l’accès aux soins.

Les publics

Répondre aux besoins de **tous les publics en situation de pauvreté ou d'exclusion** est le point de départ et l'objectif des projets mis en œuvre. L'Ansa construit ses actions selon une approche globale de « **parcours de vie** ».

L'Ansa a par ailleurs développé **pour certains publics une approche plus ciblée**. Ainsi, la question de l'insertion professionnelle de **personnes handicapées**, de l'accès aux soins des **jeunes** ou encore de l'isolement des **personnes âgées** font l'objet de travaux spécifiques, en cours de développement.

Quatre grands principes fondent et orientent nos actions

10

- **Associer une diversité d'acteurs autour des projets**, en coordonnant leurs interventions et en développant leur complémentarité;
- **Mobiliser les personnes concernées** à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs et politiques publiques;
- **Intervenir à différentes échelles**, locales, nationale et européenne, au plus près des publics comme des institutions;
- **Innover dans la méthode déployée et les solutions proposées**, en recherchant le pragmatisme et l'efficacité;

À chaque étape d'un projet, des savoir-faire et des outils...

Conception : diagnostics de l'existant, laboratoires d'idées, définition des objectifs et de la méthodologie, écriture de projet...

Mise en œuvre : cadrage et pilotage du projet, construction de partenariats, animation du réseau d'acteurs et de groupes de travail, élaboration et rédaction de préconisations ou de plan d'actions...

Évaluation : définition et mise en place d'outils d'évaluation et de mesure de l'impact social d'un dispositif, analyse des résultats...

La participation des personnes concernées

Associer les publics à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des dispositifs et politiques publiques dont ils sont les destinataires est un principe d'action promu par l'Ansa depuis sa création et dont nous constatons, projet après projet, toute la pertinence et la portée. La participation favorise en effet la qualité du changement en permettant d'adapter les dispositifs, les projets et les politiques publiques aux besoins des destinataires, les rendant ainsi plus efficaces. De même, associer les personnes aux évolutions qui les concernent est un principe essentiel de reconnaissance de la citoyenneté et doit permettre de leur donner une nouvelle place en tant qu'acteurs de leur propre parcours d'insertion.

Nous travaillons à la fois avec les élus, les professionnels et les personnes concernées afin que cette parole soit non seulement possible, mais aussi écoutée, entendue, prise en compte, qu'elle soit constructive et serve à la prise de décision. Depuis huit ans, nous nous sommes ainsi forgé une expérience variée de la « participation », avec une méthodologie sans cesse questionnée, renouvelée et réinventée au gré des situations et de leurs enjeux propres.

Si nombre de projets portés par l'Ansa portent cette « marque de fabrique », en 2013, quatre actions illustrent plus particulièrement les diverses manières dont elle peut prendre forme : l'accompagnement du « **8^e Collège** » du **Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion**, créé en 2012 à titre expérimental et composé de personnes en situation de pauvreté et de précarité ; la préparation d'un groupe de jeunes au débat national de décembre 2013 « **Les jeunes et la santé : comment être plus solidaires ?** », organisé par la conférence nationale de santé (CNS) (Focus p. 45) ; la réalisation d'une **étude des dispositifs de participation des personnes concernées à l'échelle de deux territoires** (PACA/Bouches-du-Rhône et en Champagne-Ardenne/Marne), donnant à voir la diversité des dynamiques locales ; l'appui aux équipes du conseil général d'Indre-et-Loire dans la conception et l'animation de groupes constitués d'allocataires du RSA.



Contact à l'Ansa : marion.drouault@solidarites-actives.com

Notre organisation

L'Ansa appuie ses actions sur sa capacité à construire des passerelles entre pouvoirs publics, entreprises, associations et usagers. Cette particularité se traduit également dans son organisation, que ce soit dans la composition de son conseil d'administration, de son équipe ou de ses ressources.

Le conseil d'administration au 31 décembre 2013

Président

François ENAUD, président-directeur général de Steria

Trésorier

Emmanuel BEEKER, directeur exploitation pour la société EURISK

Administrateurs

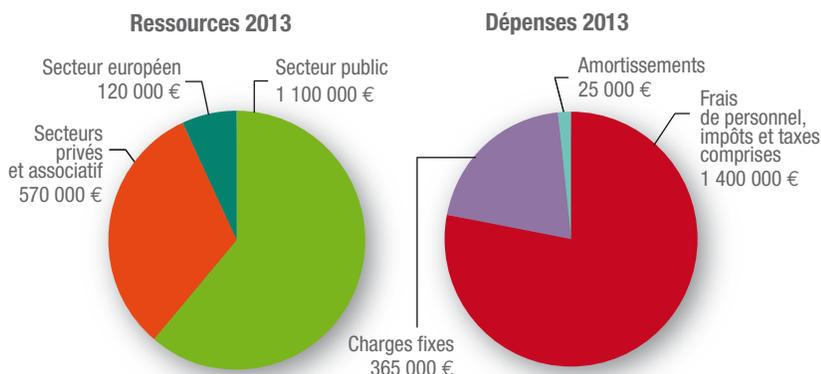
- Monique ALEXANDRE, ex-responsable de communication interne à BNP Paribas
- Yves AUBERT, directeur général adjoint de la communauté urbaine de Strasbourg
- Nicolas COSTES, directeur exécutif à Accenture
- Benoît GENUINI, président de Passerelles Numériques
- Daniel LENOIR, directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)
- Jean-Marie MARX, directeur général de l'APEC

L'équipe

L'équipe de l'Ansa est animée par un esprit collectif très fort, qui transparaît dans le fonctionnement de l'association. Sous la direction de Jean-Marc Altwegg, un comité de direction se réunit toutes les semaines. Sa composition évolue tous les deux mois, permettant à chacun des salariés de prendre part aux décisions et à la gestion quotidienne de l'association. Composée de personnes issues des secteurs privé, public, associatif ou en sortie d'études, l'équipe se caractérise par une diversité de profils, de parcours et de compétences. Salariés, bénévoles, étudiants, stagiaires : en 2013, 40 personnes en tout ont contribué aux activités de l'Ansa (voir la liste de notre équipe et les contacts p. 60).

Le modèle économique de l'Ansa

Le modèle économique de l'association repose sur des partenariats diversifiés qui garantissent son indépendance, permettent son développement et favorisent les interventions à différentes échelles.



13

Nos partenariats et leurs différentes sources de financements résultent de subventions, du soutien de fondations, de contrats avec le secteur privé et de marchés publics.

Financements publics

Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - ministère des Affaires sociales et de la Santé ; Direction générale de la santé (DGS) - ministère des Affaires sociales et de la Santé ; Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) ; Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail, de l'emploi de Bourgogne (DIRECCTE) ; Caisse des dépôts et consignations (CDC) ; Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) ; départements de Loire-Atlantique, Orne, Indre-et-Loire, Savoie, Territoire de Belfort, Gironde ; centres communaux d'action sociale (CCAS) de Grenoble, Angers et Dunkerque ; villes de Paris et Fontenay-sous-Bois ; Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) d'Angers, Dunkerque, Mayotte ; collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin ; Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV).

Financements privés et associatifs

Association des cités du Secours catholique (ACSC) ; EQOsphère ; Fondation Cetelem ; Fondation Macif ; La Banque Postale ; La Croix-Rouge ; Lyonnaise des eaux Dunkerque, Montpellier et siège ; SNCF.

Financements européens

Commission européenne ; Réseau financements Alternatifs (RFA) ; European Anti-Poverty Network (EAPN).

Nos partenaires

L'action sociale en France repose sur une grande variété d'acteurs dont la coordination autour d'objectifs communs est souvent une condition indispensable de l'efficacité des projets. Travaillant quotidiennement avec eux, l'Ansa a développé une offre de services spécifiques pour chaque grande catégorie d'acteurs afin de les accompagner dans l'optimisation de leur politique de solidarité.

Avec les collectivités territoriales

L'ancrage territorial est une priorité pour l'Ansa. Nous intervenons à tous les échelons : auprès des villes, communautés d'agglomération, départements, régions, mais aussi avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), les centres communaux d'action sociale (CCAS) et l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS). Nous accompagnons la mise en œuvre de projets innovants et la programmation de politiques sociales territoriales, optimisons les dispositifs d'aides et minima sociaux, favorisons l'implantation de plateformes multi-partenariales locales ou encore, formons les acteurs.

14

“ L'UNCCAS et l'Ansa partagent des valeurs communes : solidarité, innovation, expérimentation. C'est donc naturellement que le rapprochement s'est opéré pour accompagner, évaluer et valoriser des initiatives "inspirantes" portées par nos structures, notamment dans le cadre de partenariats public/privé. ”

Christophe Piteux, délégué général adjoint en charge des services aux adhérents de l'UNCCAS

Avec l'État et les institutions publiques nationales

L'Ansa appuie l'État et ses institutions dans la conception et le déploiement des politiques sociales. Cet accompagnement revêt plusieurs aspects. Il se fait d'une part en collaboration étroite avec les services centraux des ministères et ceux, déconcentrés, dans les territoires. Il se fait également en favorisant une coordination efficace entre les services de l'État et les collectivités locales. Cette double capacité d'action est une spécificité de l'Ansa, un positionnement, qui lui permet de faire le lien, d'assumer et de promouvoir une compréhension globale des sujets traités. L'étendue des actions menées par l'Ansa auprès de l'État et des insti-

tutions publiques est donc vaste et leurs formes sont variées : appui en ingénierie sociale sur la construction, le déploiement et le suivi de politiques publiques, réalisation d'études et de rapports ciblés, animation de réseaux d'acteurs, missions de veille, de mutualisation et de capitalisation des pratiques inspirantes.

“ La vision qu'a l'Ansa des problématiques des structures d'accompagnement et des partenaires bancaires au niveau national nous a permis de définir au mieux les thématiques de la journée régionale d'échanges sur le microcrédit personnel, tout en tenant compte des particularités locales. L'équipe nous a accompagné avec beaucoup de disponibilité, de réactivité, faisant preuve d'une vraie connaissance du sujet. ”

Émilie Bonnard, chargée de développement territorial à la direction régionale Rhône-Alpes de la Caisse des dépôts

Avec les entreprises et les fondations

15

L'Ansa collabore avec de nombreux acteurs du secteur privé engagés dans des politiques de responsabilité sociale : banques, établissements de crédit, assureurs, bailleurs, fournisseurs d'énergie ou de services de télécommunications. Cette collaboration vise à concevoir et mettre en œuvre des services ou des actions en faveur de leurs clientèles fragiles. Il s'agit également de mener des réflexions de fond, contribuant à développer un engagement solidaire de l'entreprise.

L'Ansa accompagne les fondations, acteurs incontournables de l'économie sociale, pour identifier les besoins sociaux, trouver de nouvelles réponses et favoriser ainsi l'émergence de projets solidaires innovants. Entreprises et fondations apportent également leur appui à l'action de l'Ansa sous la forme d'un soutien financier (l'association est reconnue comme un organisme d'intérêt général à caractère social) ou d'un mécénat de compétence.

“ Lorsque nous avons travaillé sur les « labos » (Habitat & Précarité énergétique et Habitat & Insertion), nous avons apprécié de pouvoir compter sur une méthodologie innovante, qui permettait de faire émerger des idées nouvelles à partir d'échanges d'acteurs venus d'horizons divers. Ces pistes d'actions alimentent toujours nos réflexions. Aujourd'hui nous accompagnons l'Ansa sur l'essaimage de plateformes de lutte contre la précarité énergétique. La connaissance fine du terrain et des acteurs apportée par l'Ansa est une réelle plus-value. ”

Cathy Rouy, secrétaire générale de la Fondation Macif

Avec les associations

L'Ansa collabore étroitement avec ses « confrères » du monde associatif dans le cadre de ses projets menés avec le secteur public ou privé. Cet apport est précieux, car il nous permet de concevoir et développer des projets au plus proche du terrain et des publics. De notre côté, nous pouvons apporter aux associations un appui dans la définition de leur stratégie d'action et l'élaboration d'outils de conduite ou d'évaluation de projet.

“ *Travailler avec l'Ansa nous a permis d'avoir un interlocuteur spécialisé, fournissant une aide méthodologique sur le cadrage, le suivi et l'évaluation des projets. Leurs recommandations nous permettront de faire évoluer le positionnement stratégique de nos projets futurs et leur organisation.* ”

Jacques Bresson, directeur Développement & Stratégie logement, hébergement, insertion de l'Association des cités du Secours catholique

16

Avec l'Europe

L'Ansa s'investit dans le développement d'expérimentations et d'innovations sociales européennes, notamment dans le cadre des financements du programme PROGRESS (2007-2013). Chaque projet européen ainsi écrit puis déployé est l'occasion de s'enrichir de pratiques innovantes observées dans d'autres pays et de mobiliser une force d'action importante (en fédérant des partenaires français et européens) pour répondre plus efficacement aux enjeux sociaux. Notre action se traduit également par une implication active au sein de réseaux structurés, comme EAPN, réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et EFIN, réseau pluri-partenarial pour l'inclusion financière. Cette autre dimension de travail complète et enrichit notre expérience « pratique » issue des projets  Focus p. 17.

“ *La curiosité humaine et professionnelle de l'Ansa, comme ses initiatives, ont permis de concevoir des actions supplémentaires autour des projets HOPE et WORK in stations et de bâtir ensemble un partenariat fort.* ”

Gianni Petiti, Europe consulting

➔ Voir en Annexes pages 55 à 59 la liste des projets par type de partenaire.

L'Europe, une dynamique de projets

La dimension européenne s'affirme comme un échelon incontournable dans la construction et la mise en œuvre des politiques de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Aussi, depuis 2009, l'Ansa s'investit activement dans la conception, l'écriture et la mise en œuvre concrète de projets, mais aussi au sein de réseaux à dimension européenne.

« Cet éclairage européen est infusé dans chacun de nos projets « locaux ». Et inversement. Nos réflexions sur des projets européens sont également toutes imprégnées des réalités que nous rencontrons quand nous travaillons avec des conseils généraux, des centres communaux d'action sociale (CCAS) ou encore des associations de terrain », Sylvie Le Bars, responsable de projets européens à l'Ansa

Cette expertise s'est construite pierre après pierre, projet après projet, dans le sillage de la première expérimentation sociale transnationale, HOPE in stations, écrite et pilotée par l'Ansa.

Sur le fond, l'enjeu de **HOPE in stations** était d'améliorer la prise en charge des personnes en errance dans les gares. Sur la forme, il s'agissait de construire une expérimentation exemplaire en matière partenariale, associant les secteurs public, privé et associatif. Mené entre 2010 et 2011, le projet a notamment débouché sur la création de postes de référents sociaux en gares et un dispositif expérimental de formation des agents aux problématiques de l'errance en gare. À sa suite, profitant d'une émulation des partenaires souhaitant aller encore plus loin, l'Ansa a écrit **WORK in stations**  Focus p. 39. Un projet qui s'attache, lui, à développer l'insertion à partir du potentiel économique des gares. Dans le prolongement de « HOPE » et « WORK », l'Ansa a également participé à l'animation de la **charte « Gare européenne & solidarités »**, réunissant 12 compagnies ferroviaires européennes.

En parallèle et portant cette fois sur la thématique de l'inclusion financière, une autre expérimentation a été conduite par l'Ansa et ses partenaires européens : « **Social innovations in micro savings** ». Cette expérimentation avait pour objectif de mesurer l'impact de l'éducation financière sur le comportement de la population face à l'épargne  Focus p. 42. Depuis 2013, nous travaillons en outre aux réflexions en cours sur un **revenu minimum en Europe**, dans le cadre du réseau EAPN et avec tous les États membres  Focus p. 27.

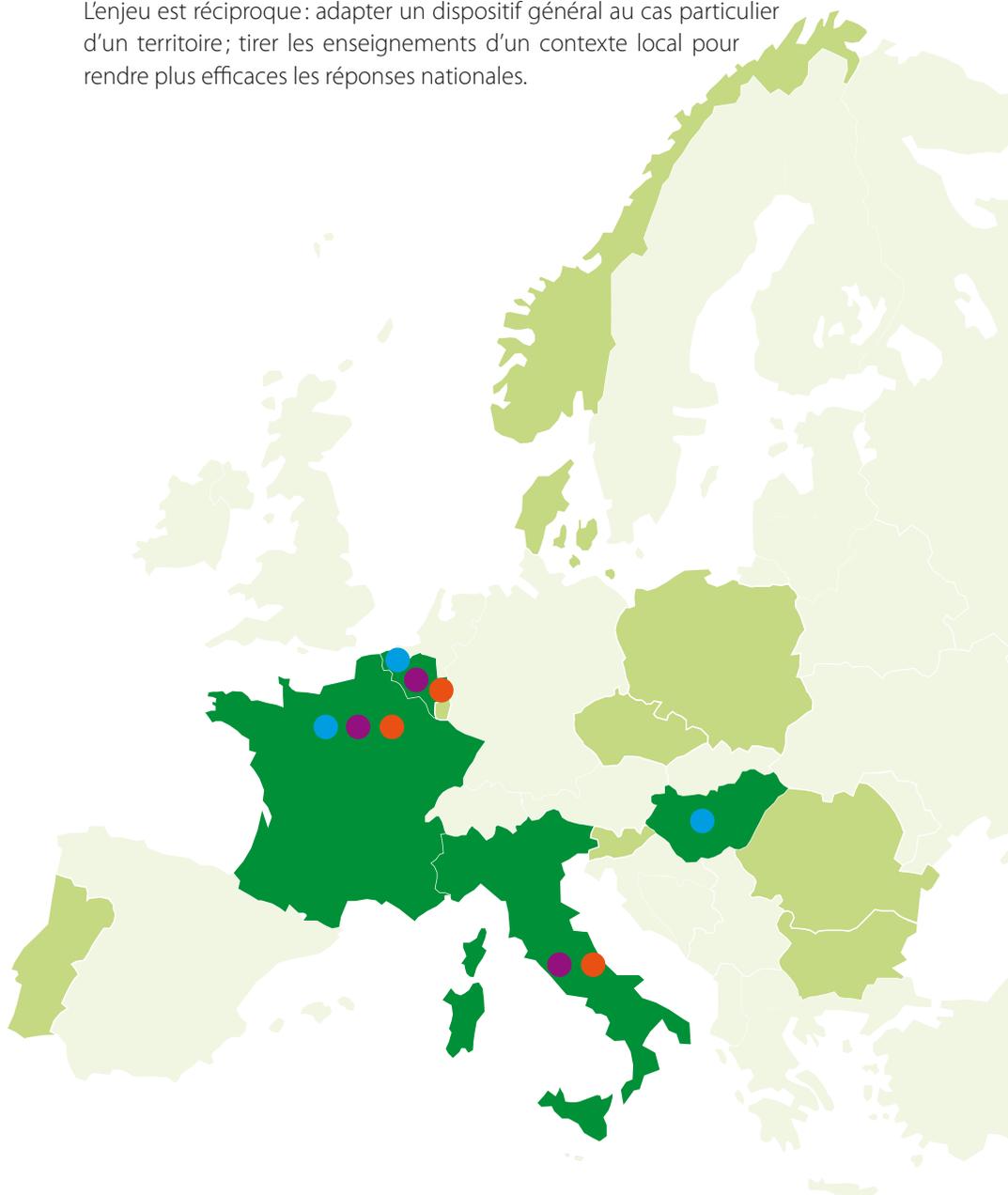


Enfin, l'Ansa continue de s'investir dans l'écriture de projets européens. Ses derniers travaux (pour l'heure non mis en œuvre) ont porté sur la lutte contre l'isolement social des personnes âgées et la sensibilisation sur les habitants des bidonvilles.

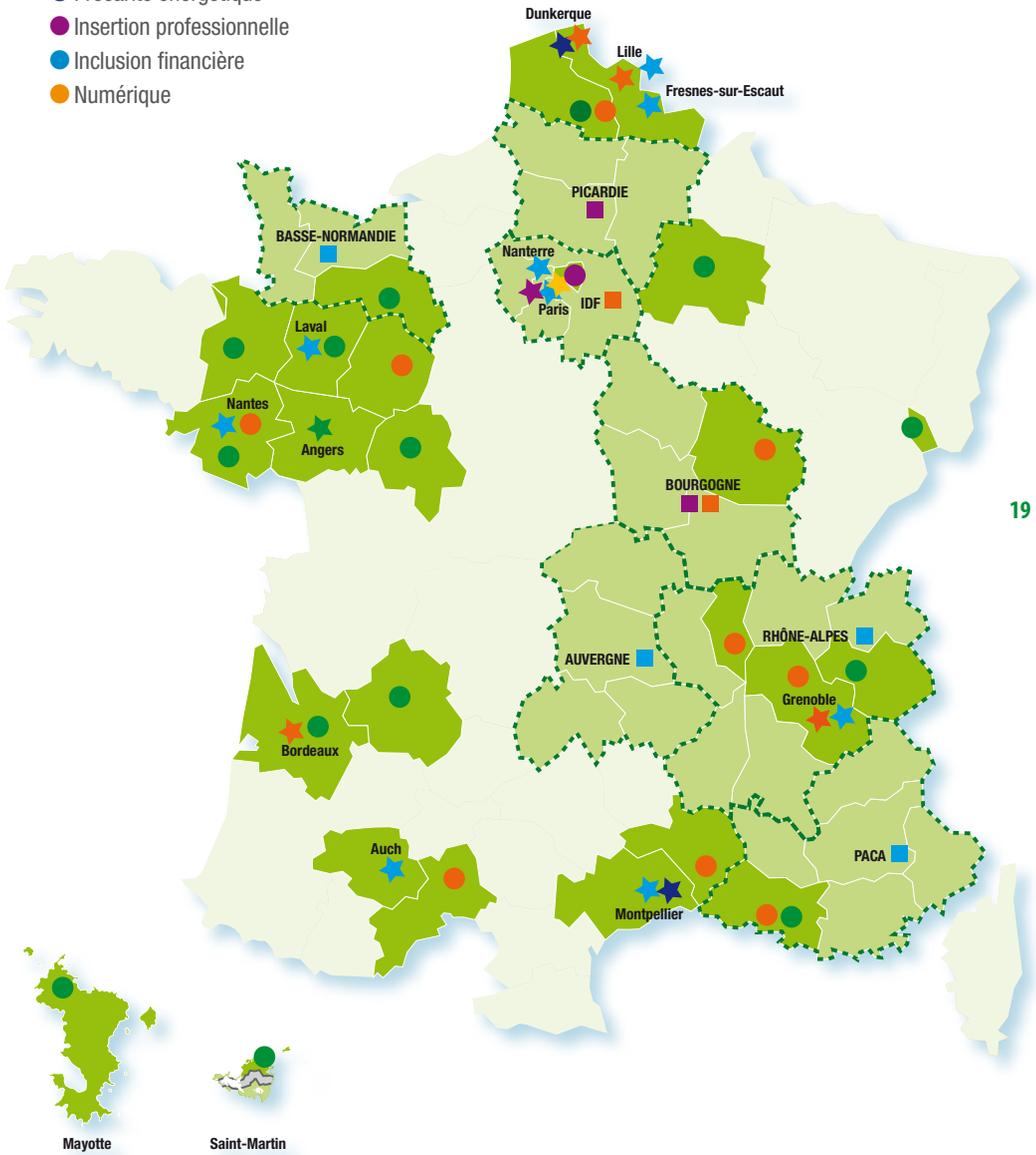
 Contact à l'Ansa : sylvie.lebars@solidarites-actives.com

Territoires et projets de l'Agence nouvelle des solidarités actives en 2013

Nos interventions se déploient à l'échelle territoriale, nationale et européenne. Diversifier ainsi les niveaux d'intervention permet à l'Ansa de créer des passerelles, d'essaimer les bonnes pratiques d'un territoire à l'autre, de faire le lien entre le local et le national, de mutualiser les actions en France et en Europe. L'enjeu est réciproque : adapter un dispositif général au cas particulier d'un territoire ; tirer les enseignements d'un contexte local pour rendre plus efficaces les réponses nationales.



- Minima sociaux et politiques d'insertion
- Hébergement/logement
- Précarité énergétique
- Insertion professionnelle
- Inclusion financière
- Numérique



- ★ Projets à l'échelle des villes
- Projets à l'échelle des départements
- Projets à l'échelle des régions

L'Ansa et le Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale

L'année 2013 a été marquée par l'adoption du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, par le Comité interministériel de lutte contre l'exclusion (CILE). Un programme gouvernemental structurant pour les politiques sociales en France comme pour l'Ansa, dont un certain nombre de projets s'inscrivent dans cette dynamique.

Nous avons ainsi alimenté les réflexions sur le **devenir de l'aide personnalisée pour le retour à l'emploi (APRE)**, en réalisant pour le groupe de travail ad hoc une enquête auprès des conseils généraux et des bénéficiaires. Dans le cadre de la réflexion sur le **déploiement d'un réseau de « points conseil budget » (PCB)**, nous avons mené un état des lieux des dispositifs existants, s'approchant ou susceptibles d'inspirer les PCB. Du côté de la politique d'hébergement/logement, l'Ansa a travaillé à la diffusion d'outils et méthodes favorisant la mise en œuvre de la politique de **priorité au logement**. L'un des grands chantiers qui nous occupe est également celui des **États généraux du travail social**, qui se tiendront fin 2014 après plus d'une année de préparation dans les territoires avec tous les acteurs concernés (☞ **Focus** p. 22). Plus récemment, nous avons rejoint le projet **« Améliorer la Gouvernance et développer l'Initiative Locale pour mieux Lutter contre l'Exclusion (AGILLE) »**, qui vise à améliorer la gouvernance des politiques de solidarité à travers le décloisonnement des dispositifs, la mise en réseau et la coordination des acteurs, et la simplification des procédures.

La préparation de la Conférence nationale puis le suivi du Plan pluriannuel ont également constitué un axe de travail particulièrement intéressant dans le cadre de l'accompagnement du **8^e Collège du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE)**, composé de personnes en situation de pauvreté ou de précarité. Ce fut en effet l'occasion pour les personnes concernées de prendre part à l'élaboration de politiques publiques qui les concernent, au plus haut niveau de décision et sur des mesures d'envergure. La promotion de la participation des personnes concernées est l'une des lignes directrices du Plan pluriannuel, c'est également l'un des principes d'action fondamentaux de l'Ansa.

États généraux du travail social

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ – 2013 à 2014

Annoncée comme l'une des mesures phare du Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, la « refondation du travail social » est en cours, à travers l'organisation d'états généraux du travail social. L'Ansa accompagne la DGCS dans le pilotage général de la démarche et appuie les directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) dans la préparation et l'animation des assises territoriales préalables.

Les métiers des travailleurs sociaux ont fortement évolué ces dernières années, de par les politiques sociales engagées et la diversification des formes de précarité. Autant d'évolutions qui ont nourri certaines attentes de la part des travailleurs sociaux et des usagers, à commencer par une prise en charge et un accompagnement plus adaptés aux situations rencontrées. Ces États généraux doivent ainsi permettre de conduire une réflexion pour repenser le travail social à la lumière des réalités actuelles, aboutissant à la construction d'un plan d'actions. Tous les acteurs de l'intervention sociale et plus précisément les professionnels, cadres intermédiaires et dirigeants, étudiants en travail social, bénévoles, « aidants », sont ainsi invités à s'exprimer sur les questions de la place des usagers, de la formation initiale et continue ou encore de la coordination interinstitutionnelle.

22



Assises territoriales de l'inter région Rhône-Alpes/Auvergne le 8 avril 2014.

Afin de favoriser l'émergence de propositions, sept assises et plusieurs réunions de travail se sont tenues entre les mois de novembre 2013 et juillet 2014 dans les sept grandes inter-régions : l'Ouest, l'Île-de-France, le Sud-Ouest, le Nord, l'Est, le Sud-Est et le Grand-Sud. Les départements d'Outre-mer ont également été consultés.

« Nous constatons une forte mobilisation dans les territoires, signe que les acteurs locaux se sont appropriés la démarche ; signe également d'une forte attente. De nombreux travaux et contributions remontent et nourrissent les

réflexions. Nous espérons parvenir à mobiliser encore davantage de professionnels de terrain, de tous les niveaux et de tous les secteurs », Diane Dalvard, responsable de projet à l'Ansa. La synthèse de la démarche et les pistes d'actions seront restituées lors des États généraux du travail social.

✉ Contact à l'Ansa : EGTS@solidarites-actives.com



Minima sociaux et politiques d'insertion

Les politiques dites « d'insertion » comprennent deux volets principaux : la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi. La loi du 1^{er} décembre 2008 « généralisant le revenu de solidarité active et réformant les politiques d'insertion » marque un tournant dans ce domaine, avançant quelques grands principes qui sont autant de changements pour les acteurs concernés : l'affirmation de la responsabilité du conseil général par rapport au RSA et de son rôle de chef de file de la politique d'insertion, le droit à l'accompagnement de certains allocataires – dans une logique de droits et devoirs –, l'implication des bénéficiaires du RSA dans l'évaluation et la définition de la politique d'insertion ainsi que dans les équipes pluridisciplinaires.

Les minima sociaux sont un outil important des politiques d'insertion. Avec 7 milliards d'euros dépensés en 2011 et 1,5 million de personnes allocataires pour le revenu de solidarité active (RSA), et 6,6 milliards d'euros et 915 000 allocataires pour l'allocation pour adultes handicapés (AAH), ces deux minima représentent à eux deux 70 % du budget des 9 minima sociaux existants*. Le RSA, pensé comme une réponse pour tenter de concilier les deux volets « lutte contre la pauvreté » et « accès à l'emploi », concentre à lui seul nombre d'enjeux et de problématiques.

23

L'Ansa et le RSA

L'Ansa a joué un rôle majeur dans la création du RSA, et inversement. Tous deux partagent la même genèse, un acte fondateur commun qui est la publication en avril 2005 du rapport de la commission « Familles, pauvreté, vulnérabilité », présidée par Martin Hirsch. Parmi les propositions alors énoncées, la création du « revenu de solidarité active ». L'Ansa est créée dans la foulée afin, notamment, de servir de laboratoire à la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Ainsi, depuis 2006, l'Ansa a accompagné près de la moitié des départements (métropole et outre-mer) dans la mise en place du RSA, que ce soit lors des expérimentations, de sa généralisation et, plus récemment, pour des audits et évaluations.

Au niveau national, l'Ansa a appuyé l'État en participant activement aux travaux du Comité national d'évaluation, au plan de simplification du RSA et à l'animation d'ateliers entre les conseils généraux, en publiant différentes contributions, en favorisant la remontée d'informations issues des acteurs de terrain et des bénéficiaires eux-mêmes. Aujourd'hui, les travaux de l'Ansa portent principalement sur l'amélioration du dispositif, ses ajustements et son évolution au vu des enjeux actuels.

**Drees, Minima sociaux et prestations sociales - Ménages aux revenus modestes et redistribution, 2013.*

Nos propositions

L'Ansa s'est donnée pour mission d'accompagner, au niveau national et sur les territoires, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques d'insertion, par le prisme particulier des deux principaux minima sociaux (RSA et AAH) et en travaillant aux pactes territoriaux pour l'insertion (PTI) et programmes départementaux d'insertion (PDI). Nous intervenons pour :

- **former les acteurs aux enjeux des politiques d'insertion**, à l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement ou à l'animation de groupes de bénéficiaires ;
- **accompagner les démarches de participation des usagers** ;
- **appuyer la mise en place de plateformes locales**, développer et diffuser des outils pour simplifier les dispositifs et améliorer la coordination des acteurs ; promouvoir et favoriser la **mutualisation des bonnes pratiques** ;
- **élaborer des schémas de cohésion sociale, des pactes et programmes d'insertion.**
- **optimiser les minima sociaux** :
 - RSA : évaluer les dispositifs d'accueil, d'orientation et d'accompagnement, organiser la mise en œuvre de la politique des droits et devoirs, définir les modalités d'implication des bénéficiaires ;
 - AAH : améliorer le pilotage de l'allocation aux adultes handicapés, pour favoriser une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire national.

24

LES PROJETS MENÉS EN 2013

- **Avec le conseil général de Loire-Atlantique.** Audit du dispositif RSA – septembre 2012 à janvier 2013
- **Avec le conseil général de l'Orne.** Étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en place de plateformes RSA – septembre 2012 à juin 2013
- **Avec le conseil général de Savoie.** Appui au cadrage méthodologique, au diagnostic et à la déclinaison opérationnelle des objectifs stratégiques, pour la définition du schéma de cohésion sociale – septembre 2012 à décembre 2013
- **Avec l'Institut national spécialisé d'études territoriales (Inset) d'Angers.** Formation sur « La refondation des politiques d'insertion » et sur « Le partenariat dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle » – mai à novembre 2013
- **Avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) de Mayotte.** Formation à destination des agents et cadres territoriaux du conseil général de Mayotte sur « Le partenariat dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle » – mai à octobre 2013
- **Avec la collectivité d'outre-mer de Saint-Martin.** Évaluation juridique

et organisationnelle du dispositif RSA – septembre 2013 à février 2014

👁️ **Focus** p. 26

- **Avec le conseil général d'Indre-et-Loire.** Dans le cadre du programme départemental d'insertion (PDI), expérimentation de « groupes ressources » réunissant des allocataires du RSA – janvier à juin 2013
- **Avec le conseil général du Territoire de Belfort.** Formation des travailleurs sociaux du département sur « l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement dans le cadre du RSA » – août 2012 à mars 2013
- **Avec le conseil général de Gironde.** Intervention de l'Ansa sur « Le RSA: outil d'inclusion ou d'assistantat à la pauvreté » lors des assises de l'insertion – juillet 2013
- **Avec le centre communal d'action sociale d'Angers.** Intervention auprès des acteurs locaux sur « L'Accès aux droits et aux services sociaux » lors de l'Atelier de la solidarité organisé par le CCAS – avril 2013
- **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Capitalisation & mutualisation sur les minima sociaux et les politiques d'insertion: veille, collecte et diffusion des pratiques inspirantes auprès des parties prenantes, participation aux réunions des correspondants RSA – depuis 2008
- **Avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN)/Commission européenne.** Expertise et mutualisation sur les minima sociaux en Europe, dans le cadre du projet « Réseau pour le Revenu Minimum Européen - EMIN » – janvier 2013 à décembre 2014 👁️ **Focus** p. 27
- **Avec Sciences Po Paris.** Encadrement d'une étude sur la stratégie des conseils généraux en matière de solidarité, réalisée par des étudiantes du master Stratégies territoriales et urbaines – septembre 2013 à juin 2014

ET CEUX COMMENCÉS DÉBUT 2014

- **Avec le conseil général de Dordogne.** Mise en œuvre du pacte territorial pour l'insertion et de la participation des personnes concernées – janvier à juillet 2014
- **Avec le conseil général de Mayenne.** Élaboration d'un nouveau pacte territorial pour l'insertion (PTI) 2015-2020 – mars à décembre 2014
- **Avec le conseil général du Pas-de-Calais.** Étude sur l'évolution des instances consultatives et de pilotage des politiques de solidarités – avril à novembre 2014
- **Avec le conseil général d'Ille-et-Vilaine.** Construction du référentiel d'accompagnement – mai 2014 à octobre 2015

✉️ Contacts à l'Ansa : sylvie.hanocq@solidarites-actives.com ; diane.dalvard@solidarites-actives.com

Audit juridique et fonctionnel relatif à la proposition de réforme du RSA à Saint-Martin

AVEC LA COLLECTIVITÉ D'OUTRE-MER DE SAINT-MARTIN – SEPTEMBRE 2013
À FÉVRIER 2014

L'Outre-mer a beaucoup servi de « laboratoire d'idées » pour l'évolution constitutionnelle des rapports entre l'État et les collectivités territoriales, y compris en métropole. Si cet apport, trop peu connu sur le territoire métropolitain, est réel, il n'en demeure pas moins que les collectivités ultramarines, en particulier les COM, présentent des caractéristiques socio-économiques, démographiques et culturelles qui se distinguent des territoires de métropole.

C'est précisément pour prendre en compte ces spécificités que l'article 74 de la Constitution érige, pour ces territoires, la souplesse « en règle » et renvoie à l'adoption d'une loi organique le soin de tracer, après avis de l'assemblée délibérante de la collectivité intéressée, le cadre d'action approprié à chaque territoire.

26

Aujourd'hui, la collectivité territoriale de Saint-Martin souhaite engager sur son territoire une réforme du RSA (portant notamment sur la révision de l'attribution) et s'est associée avec l'Ansa pour l'accompagner dans cette démarche, qui poursuit deux objectifs : permettre une meilleure maîtrise de la dépense et offrir un service plus juste aux usagers.

Avec l'appui de Hadi Habchi, expert juridique, premier conseiller de Tribunal administratif et rapporteur public au Tribunal administratif de Lyon, l'Ansa a donc réalisé un audit juridique et fonctionnel préalable à cette proposition de réforme. Après un diagnostic de



l'évolution du dispositif RSA sur le territoire saint-martinois depuis le 1^{er} janvier 2011 (date de son implémentation sur l'île) le rapport esquisse les traits d'une réforme de fond susceptible d'être rapidement proposée à l'assemblée délibérante de la collectivité, en vue d'adapter de manière efficace et déterminée le système d'allocation RSA.

Suite à l'audit, la mission de l'Ansa s'est prolongée par un accompagnement de la collectivité dans le portage institutionnel et politique du projet de réforme auprès de la Direction générale de la cohésion sociale et du ministère de l'Outre-mer.

L'Ansa est engagée auprès des DOM-COM depuis 2009 pour accompagner une mise en œuvre adaptée et concertée des politiques publiques d'insertion et du RSA.

Réseau pour un revenu minimum européen

**Avec EUROPEAN ANTI POVERTY NETWORK (EAPN)/COMMISSION EUROPÉENNE
– JANVIER 2013 À DÉCEMBRE 2014**

Réunissant experts, professionnels, universitaires et membres du réseau EAPN actifs dans la lutte contre la pauvreté dans 31 pays européens, le projet EMIN (European minimum income network) vise à construire un consensus autour de la mise en œuvre de régimes de revenu minimum adaptés dans tous les États membres de l'Union européenne.

Analyser les tendances actuelles, mutualiser les bonnes pratiques déjà à l'œuvre, sensibiliser les acteurs aux cadres européens existants, construire un consensus sur les étapes nécessaires à la mise en œuvre progressive de dispositifs de revenu minimum, contribuer à l'identification de définitions et de critères communs relatifs au revenu minimum à l'échelle européenne et, in fine, renforcer la coopération européenne dans ce domaine sont les grandes étapes (et objectifs) du projet EMIN.

L'Ansa, qui pilote la dynamique française, va plus particulièrement alimenter les réflexions de son expertise sur le dispositif français du RSA et rédiger, avec le réseau EAPN France, un rapport dressant un panorama des minima sociaux en France, identifiant les grandes problématiques et les réponses possibles. Ce rapport sera partagé avec les associations, institutionnels, collectivités, personnes concernées et organisations professionnelles le 30 juin 2014 à Paris, à l'occasion d'une grande conférence publique.

Piloté à l'échelle européenne par le Réseau EAPN ce projet est financé par la Commission européenne pour une durée de deux ans (2013-2014).



- ➔ Le rapport EMIN est disponible sur www.solidarites-actives.com
- ➔ En savoir plus sur EMIN : emin-eu.net



Logement et hébergement

Les approches de type « Logement d'abord » ont fait leurs preuves au fil des expérimentations menées en France, mais aussi dans le reste de l'Europe et en Amérique du Nord. Il s'agit, en bref, de favoriser un accès direct de la rue au logement, pour pouvoir y apporter des appuis favorisant l'insertion sociale et professionnelle... C'est simple et pourtant très différent de ce qui existe : aujourd'hui dans la majorité du territoire il faut déjà « être inséré » pour pouvoir prétendre à un logement.

Les pouvoirs publics promeuvent cependant, depuis la fin des années 2000, cette « priorité au logement ». Une ambition qui se heurte toutefois à la saturation du parc de logements sociaux comme à la difficulté, à l'heure actuelle, d'organiser des relais pour prendre en compte dans le logement les difficultés rencontrées par les personnes très précaires (personnes qui viennent de la rue, de dispositifs d'hébergements, d'institutions psychiatriques ou carcérales par exemple). Dues à une hausse de la précarité, les demandes d'hébergement d'urgence sont en augmentation constante et les structures d'accueil peinent à y répondre favorablement.

28

Que ce soit pour accéder au logement suite à un parcours d'insertion en hébergement, ou pour favoriser le maintien dans le logement lorsqu'on y accède directement au sortir de la rue, cette politique publique exige un solide travail partenarial, aujourd'hui à renforcer, entre institutionnels, associations, bailleurs.

Nos propositions

Notre engagement sur les questions de l'hébergement et du logement a débuté en 2010 avec le Conseil national des missions locales (CNML) et s'est amplifié dès 2011 par le biais de notre implication dans la mise en œuvre de la refondation de la politique d'hébergement et d'accès au logement.

Aujourd'hui, nos travaux s'articulent autour de trois grands axes :

- Intervenir dans l'élaboration de **programmations territoriales intégrant les dimensions hébergement et logement (PDAHLPD)**, et instaurer des stratégies de mise en œuvre et de suivi très opérationnelles ;
- Promouvoir une **approche multi partenariale et pluridisciplinaire** en travaillant avec les partenaires privés et publics sur l'accès et le maintien dans le logement (Fonds de solidarité logement, insertion, commissions de prévention des expulsions, etc.) ;
- **Évaluer les impacts et les coûts** des projets et politiques mis en œuvre, pour apporter des éclairages objectifs essentiels à la construction de relations partenariales.

LES PROJETS MENÉS EN 2013

- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé**. Accompagnement stratégique et opérationnel des services déconcentrés de l'État et de leurs partenaires à la mise en œuvre, sur 10 territoires pilotes, de pratiques innovantes en matière d'hébergement et d'accès au logement. Appui à l'organisation du forum de restitution et d'échange – 2011 à avril 2013
- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé**. État des lieux du pilotage du dispositif de l'accueil, hébergement et insertion (AHI) en France, réalisé auprès services régionaux et départementaux de l'État – 2013 à 2014  **Focus** p. 30
- Avec la **Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)/Ministère de l'égalité des territoires et du logement**. Appui et évaluation des 20 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement » – novembre 2013 à 2015
- Avec la **Commission européenne**. HOPE in stations (HOmeless PEople in train stations): améliorer l'orientation et l'insertion des personnes en errance dans les gares européennes – 2011 à 2013
- Avec l'**Association des cités du Secours catholique**. Cadrage, évaluation et apport d'expertise sur le Fonds d'innovation de l'ACSC – février 2013 à mars 2014  **Focus** p. 31
- Avec le **Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) de Dunkerque**. Formation sur « La mise en œuvre de politiques donnant la priorité au logement » – novembre 2013

29

ET CEUX COMMENCÉS DÉBUT 2014

- Avec le **conseil général du Pas-de-Calais**. Élaboration du 1^{er} plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2014-2020 – janvier à décembre 2014  **Focus** p. 51
- Avec le **centre communal d'action sociale (CCAS) de Grenoble**. Intervention auprès des professionnels du SIAO sur l'articulation des commissions d'accès et de maintien dans le logement – janvier à juillet 2014
- Avec le **FARE, fédération d'employeurs de la propreté**. Appui méthodologique à la mise en place d'une plateforme expérimentale d'accueil, de conseil et d'accompagnement des salariés à la recherche d'un logement – mars à juillet 2014

 **Contacts à l'Ansa : claire.dhennezel@solidarites-actives.com ; lise.marcovici@solidarites-actives.com ; laure.mardoc@solidarites-actives.com ; ben.rickey@solidarites-actives.com**

État des lieux du pilotage du dispositif de l'accueil, hébergement et insertion (AHI)

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE (DGCS)/MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ – 2013 À 2014

Les pouvoirs publics renforcent, depuis la fin des années 2000, la mise en œuvre du droit au logement : loi DALO en 2007, déploiement du « logement d'abord » à partir de 2009, expérimentation « Chez-soi d'abord ».

Une politique à laquelle l'Ansa a été associée dans ses missions auprès de la DGCS dès 2011, et qui s'est notamment concrétisée par la mise en œuvre, sur 10 territoires pilotes, de pratiques innovantes pour revoir en profondeur le fonctionnement des dispositifs organisant le passage de la rue au logement.

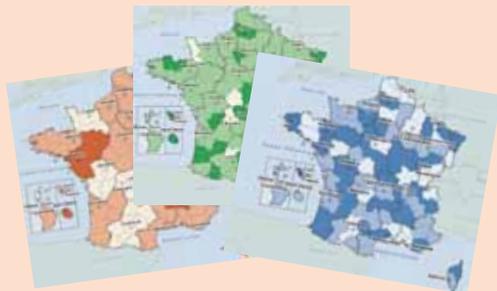
Donner la priorité au logement exige notamment que le pilotage par les pouvoirs publics du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'insertion (AHI) permette de mieux répondre à la demande d'hébergement, de mettre en œuvre le droit au logement, de faire évoluer les pratiques pour permettre, de plus en plus, de passer directement de la rue au logement.

30

En 2013, l'Ansa a donc mené une enquête nationale auprès des services de l'État chargés de la cohésion sociale. Grâce à un taux de retour de 100 %, une cartographie exhaustive des atouts et limites actuels du pilotage du dispositif a pu être dressée.

Les réponses ont notamment permis d'identifier la nécessité d'un travail partenarial plus opérationnel, prenant appui sur des objectifs clairs et partagés et sur des méthodes concrètes pour les atteindre. La DGCS dispose ainsi d'une base de données globale pour un suivi territorialisé et thématique, la mise en œuvre d'aides au plus près des besoins, la mutualisation d'expériences, des échanges étayés avec les partenaires nationaux. Cet état des lieux a été restitué à l'État et à ses partenaires en février 2014. Des formations-actions sur les partenariats seront proposées suite à cette démarche, ainsi qu'un plan d'actions global, pour lequel l'Ansa est impliquée.

➔ Une synthèse de l'état des lieux est disponible sur www.solidarites-actives.com



Cartographies réalisées par l'Ansa représentant les différents résultats de l'état des lieux.

Cadrage et évaluation du Fonds d'innovation de l'ACSC

**AVEC L'ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE – FÉVRIER 2013
À MARS 2014**

Lancé fin 2012, le fonds d'innovation de l'ACSC vise à soutenir, encourager et promouvoir les innovations sociales développées par les équipes des centres d'hébergement et d'accueil de leur réseau, en mettant l'accent sur deux enjeux particuliers : la participation des personnes accueillies et le développement de petites unités de vie.

L'Ansa été sollicitée pour une mission d'appui au lancement du fonds et à son évaluation. Nous avons notamment fourni les outils d'analyse des candidatures, aidé à affiner le cadrage des trois projets sélectionnés et mené l'évaluation de la démarche.

Les trois projets sélectionnés :

- « Ruelles » : proposer à huit femmes en difficulté sociale une mise à l'abri transitoire au sein d'une microstructure participative.
- « Villa Camara » : offrir une solution de suivi adapté aux personnes hébergées depuis plus de deux ans sans solution de sortie.
- « Vivre ensemble pour réapprendre à vivre seul » : mettre à disposition de personnes placées sous main de justice en situation de précarité une microstructure d'accompagnement à la réinsertion.

Un an après le lancement, l'Ansa a réalisé l'évaluation de la démarche, dressant ainsi un premier bilan du travail effectué par les équipes et mettant en lumière les perspectives de développement. Remis en mars 2014, le rapport d'évaluation associe les principes de la « théorie du changement » (cadre conceptuel qui a été développé pour déterminer les causes et le processus de changement social issu d'un projet), à la méthodologie du cycle de projet, et à une analyse qualitative à partir des retours des porteurs de projets et des bénéficiaires.



➔ Le rapport d'évaluation du Fonds d'innovation est disponible sur www.solidarites-actives.com



Précarité énergétique

« Une personne est en situation de précarité énergétique lorsqu'elle éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat », définition de la précarité énergétique, inscrite dans la loi du 12 juillet 2010 (Grenelle II)

32

L'augmentation du coût de l'énergie et des dépenses dites « contraintes » (loyer, factures d'énergie et d'eau, assurances, télécommunications, etc.) et la mauvaise qualité thermique ou des installations techniques des logements en sont les principales causes. Quant aux conséquences, elles sont nombreuses. Elles portent notamment sur une aggravation des difficultés financières (par les impayés d'énergie, l'endettement) et des risques sanitaires (maladies respiratoires, intoxications).

Confrontés à cette problématique, les pouvoirs publics, les fournisseurs d'énergie et d'eau et les associations ont développé un panel d'aides (au logement, aux factures d'énergie, à la réalisation de travaux) et d'accompagnements. Le contexte législatif tend également à apporter de nouvelles réponses. Cependant, sur le terrain, la pluralité des acteurs impliqués, le croisement de différents champs de compétences et la multiplicité des aides rendent peu lisibles les leviers existants et complexifient la mise en œuvre de solutions adaptées et coordonnées.

Nos propositions

Engagée sur cette thématique depuis 2010 – via la mise en place d'une plateforme de lutte contre la précarité énergétique à Grenoble – l'Ansa préconise une réponse globale, intégrant les missions de diagnostic, d'accompagnement (social, budgétaire ou technique), d'aides au paiement des factures comme au traitement du bâti. Pour nous, les enjeux sont les suivants :

- **détecter les publics** en situation de précarité énergétique, notamment en renforçant l'articulation des actions des services sociaux et des acteurs de l'énergie et du logement ;
- **proposer une diversité de solutions** pour traiter globalement les situations :
 - renforcer les dispositifs pour la rénovation énergétique ;
 - diminuer le coût de l'énergie et de l'eau pour des personnes en difficulté ;
 - développer des solutions réactives pour des travaux légers ;

- accompagner l'évolution des comportements de consommation d'énergie et d'eau ;
- allier logique curative (paiement des factures) et préventive (maîtrise de l'énergie, rénovation de l'habitat, accompagnement budgétaire) ;
- coordonner les acteurs de l'action sociale, du logement et de l'énergie.

LES PROJETS MENÉS EN 2013

- Avec Lyonnaise des eaux (projet initié avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté). Animation d'ateliers auprès d'habitants dans le cadre de la mise en place d'une tarification éco-solaire de l'eau et d'un Observatoire éco-solaire sur le territoire dunkerquois – 2012 à 2014  Focus p. 35
- Avec Lyonnaise des eaux. Étude visant à proposer à l'échelle d'une communauté d'agglomération un dispositif solidaire d'accès à l'eau – octobre à décembre 2013
- Avec EDF. Étude sur le positionnement de la politique solidarité d'EDF au regard des enjeux sociaux de la précarité énergétique – mars à août 2013  Focus p. 34

33

ET CEUX COMMENCÉS DÉBUT 2014

- Avec la Fondation Macif et la Fondation Schneider Electric. Essaimage de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'UNCCAS – 2014

✉ Contacts à l'Ansa : lise.marcovici@solidarites-actives.com ;

caroline.allard@solidarites-actives.com

Positionnement de la politique solidarité d'EDF

Avec EDF – MARS À AOÛT 2013

L'Ansa a réalisé une analyse de la politique et des actions d'EDF en matière de solidarité et de prise en compte des clients fragiles, au regard des enjeux actuels de la lutte contre la précarité énergétique et de la responsabilité sociale de l'entreprise.

Partant d'une analyse du contexte global de la précarité énergétique en France (état des lieux, réponses existantes et enjeux) et d'une analyse des interventions déjà mises en



œuvre par EDF (aide au paiement, accompagnement à la rénovation thermique, conseils sur les équipements, mise en place de partenariat avec des associations, etc.), l'Ansa a fait émerger des pistes d'action pour aller encore plus loin dans les réponses à apporter.

Ce travail s'appuie sur les expériences de l'Ansa, ses projets et sa connaissance des acteurs de la précarité énergétique, ainsi que sur la base d'entretiens menés auprès de cadres d'EDF et d'acteurs de terrain, comme les référents énergie de PIMMS (point information médiation multi service).

Appui à la mise en place d'une tarification éco-solaire de l'eau et participation à l'Observatoire éco-solaire sur le territoire dunkerquois

AVEC LYONNAISE DES EAUX – 2012 À 2014

En septembre 2012, le Syndicat de l'eau du Dunkerquois et Lyonnaise des eaux ont lancé la première tarification éco-solaire de l'eau en France. Solidaire, car cette tarification prend en compte, pour la première fois, les revenus (tarif social pour les bénéficiaires de la CMU complémentaire) et la composition des ménages (aide pour les familles nombreuses). Écologique, car le tarif unique de l'eau est désormais remplacé par trois tranches de consommation : « eau essentielle », « eau utile » et « eau de confort », incitant les habitants à une utilisation raisonnée de l'eau.

Afin de s'assurer que la tarification répond à ce double objectif et d'effectuer les ajustements nécessaires, un Observatoire éco-solaire de l'eau rassemblant les parties prenantes du territoire dans les domaines de l'eau, de l'action sociale et du logement a été créé, alimenté par différents travaux. Cet observatoire auquel l'Ansa participe contribue également à identifier les conditions du déploiement de la tarification à d'autres territoires.

L'Ansa est intervenue plus particulièrement sur l'animation d'ateliers auprès des habitants, afin d'analyser avec eux leurs usages de l'eau, l'impact du changement de tarif sur leur consommation et de recueillir leurs avis sur la pertinence de cette tarification, comme du service de l'eau en général.

Sur la base de ces ateliers, l'Ansa a formalisé des préconisations sur l'évolution de la tarification, afin qu'elle soit mieux comprise et mieux adaptée aux besoins de la population.



Participants de l'atelier de concertation sur la tarification éco-solaire, le 4 juillet à Dunkerque. Ici, en train d'analyser une facture d'eau.

Le bilan de cette concertation a été présenté par l'Ansa et un représentant du groupe d'habitants en octobre 2013 aux membres de l'Observatoire éco-solaire de l'eau.

Projet initié avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté.



Insertion professionnelle

Le ralentissement économique actuel entraîne une diminution du nombre d'offres d'emploi, rendues de fait de moins en moins accessibles pour les publics les plus fragiles, les moins expérimentés ou les moins qualifiés. Il entraîne également une multiplication des contrats de travail « précaires », comme les CDD ou les temps partiels. Or, l'accès à un emploi – et de surcroît à un emploi stable – est un vecteur d'insertion sociale et, plus largement, le fondement des politiques d'insertion.

Des leviers pour faciliter l'insertion professionnelle existent, tels que la formation, l'apprentissage, l'accompagnement à la construction d'un projet professionnel, l'aide à la recherche d'emploi. Avec le développement de l'insertion par l'activité économique (IAE), la mise en place de « contrats aidés », de « contrats d'avenir » ou de « contrats de génération », et le renforcement des plans régionaux d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), les pouvoirs publics ont déployé, aux côtés d'entreprises et d'associations, des mesures destinées à favoriser l'embauche de publics spécifiques, notamment les plus éloignés de l'emploi. La question de l'insertion professionnelle se pose en effet plus particulièrement pour les personnes en situation de handicap (physique ou psychique), les chômeurs de longue durée, les personnes sans-abris ou hébergées.

36

Nos propositions

L'accompagnement vers et dans l'emploi appelle des initiatives sans cesse renouvelées et adaptées aux publics concernés, et ne peut se faire sans l'implication concertée du service public de l'emploi, des entreprises, des services sociaux et des associations de terrain. L'Ansa appuie et crée cette dynamique nécessaire à la collaboration de tous les acteurs pour la définition, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de dispositifs d'insertion professionnelle, autour d'objectifs communs : réduire les inégalités dans la construction d'un projet professionnel et la recherche d'emploi, déterminer les conditions d'une insertion professionnelle durable et les mettre en œuvre.

En 2013, l'Ansa a développé une grande partie de son action sur deux publics particulièrement exclus du monde professionnel : les personnes sans-abris ou hébergées et les personnes en situation de handicap.

Notre action se déploie selon quatre axes majeurs :

- appuyer la mise en œuvre des politiques publiques de l'emploi pour les publics vulnérables ;
- rapprocher les acteurs de l'insertion sociale et ceux de l'emploi, pour favoriser l'accès à l'offre de formation professionnelle des publics en difficulté ;

- **rapprocher les publics en recherche d'emploi et les entreprises, par la mise en place des réseaux de tutorat par exemple ou dans le cadre de chantiers d'insertion ;**
- **accroître les opportunités d'emploi des publics en difficulté, en travaillant notamment sur la définition de modalités d'accompagnement avec tous les acteurs impliqués dans le parcours d'insertion.**

LES PROJETS MENÉS EN 2013

- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Étude afin d'identifier des pistes d'amélioration de l'insertion professionnelle des personnes ayant fait une demande d'allocation pour adulte handicapé (AAH) – septembre 2012 à septembre 2013
- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Étude sur le devenir de l'Aide personnalisée pour le retour à l'emploi (APRE) – mars à juillet 2013
- Avec la Commission européenne. WORK in Stations: proposer et développer des modèles de coopération économique innovants dans le domaine de l'insertion par l'activité économique des personnes les plus démunies, grâce aux potentiels de quatre gares européennes à Paris, Rome et Bruxelles. Partenariats opérationnels français avec la ville de Paris, FNARS Île-de-France et SNCF – mars 2012 à mars 2013  Focus p. 39
- Avec la ville de Paris (et en partenariat avec FNARS Île-de-France et la SNCF). Pilotage du lancement de la feuille de route « Territoires des gares et activités économiques solidaires », qui prolonge le projet WORK in Stations en France, afin de soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle sur le territoire des gares parisiennes – octobre 2013 à 2014
- Avec l'Association des cités du Secours catholique. Accompagnement à la création puis à l'évaluation d'un dispositif d'insertion socio-professionnelle de personnes hébergées dans huit centres de Paris et de Seine-Saint-Denis – janvier 2013 à janvier 2014  Focus p. 38

37

ET CEUX COMMENCÉS DÉBUT 2014

- Avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Bourgogne. Animation et coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Partenariat opérationnel avec Prachtis – novembre 2013 à novembre 2014  Focus p. 50
- Avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Étude qualitative et quantitative sur les pratiques d'attribution des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapé (RQTH) sur le territoire national – mai 2014 à mai 2015

✉ Contacts à l'Ansa : florence.pion@solidarites-actives.com ;
simon.roussey@solidarites-actives.com

Agir ensemble sur son projet professionnel : un accompagnement collectif vers l'emploi et la formation

**AVEC L'ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC) – JANVIER 2013
À JANVIER 2014**

Une « couveuse » de projets socioprofessionnels. Telle est la vocation du programme d'insertion initié par l'ACSC début de l'année 2013 dans huit centres d'hébergement avec l'appui de l'Ansa, qui a également été chargée d'évaluer l'impact du dispositif.

L'objectif affiché de cette « Mission Emploi » est de permettre aux personnes hébergées éloignées de l'emploi de se projeter à nouveau vers une reprise d'activité ou un nouveau projet professionnel. Pour y parvenir, les personnes intéressées participent à des actions collectives dans un espace coopératif qui leur permet de stimuler leurs projets, d'apprendre les techniques de recherche d'emploi, de concevoir leurs outils, de faire de la recherche d'information, de leur proposer des ressources et favoriser l'entraide. Il s'agit, à travers les outils et méthodes proposées, de les rendre acteurs de leur projet et force de proposition (pédagogie active, méthode de l'activation du développement vocationnel et personnel – ADVP).

De janvier à juin 2013, les professionnels de la Mission Emploi ont ainsi accompagné 38 personnes hébergées. L'évaluation menée par l'Ansa à l'issue de cette période s'est appuyée sur un recensement des réalisations et résultats concrets du projet (situation avant/après) et aussi sur un retour d'expérience des personnes concernées. Cette mixité des approches d'évaluation (atelier et échanges avec les professionnels, focus groupe avec certains bénéficiaires, enquête par questionnaire, théorie du changement, etc.) a permis d'appréhender au mieux les impacts réels de la Mission Emploi sur les personnes concernées (objectifs et ressentis), d'en mesurer son efficacité et de formuler des préconisations pour en améliorer son fonctionnement.



La Mission Emploi est co-financée par le Fonds social européen (FSE) et la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement d'Île-de-France (DRIHL).

➔ Le rapport d'évaluation de la Mission Emploi a été publié en janvier 2014. Il est disponible sur www.solidarites-actives.com

WORK in stations : Working On Reinclusion Know-how in European train stations

AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE – MARS 2012 À MARS 2013

Véritables pôles d'activités, les gares concentrent des flux économiques importants, propices au développement de dispositifs d'insertion professionnelle innovants et créatifs. C'est à partir de ce constat, et dans le prolongement de HOPE in stations – une expérimentation sociale européenne qui visait à mettre en place et à évaluer une nouvelle forme d'accompagnement des personnes sans-abri dans les gares de grandes capitales européennes –, que WORK in stations a été pensé par l'Ansa, avec ses partenaires.

L'Ansa a initié l'écriture du projet, puis a contribué à la mise en réseau des acteurs et à la mutualisation des bonnes pratiques, favorisant ainsi l'émergence d'une réflexion collective et constructive.

Ce projet s'est donc construit grâce à l'émulation d'un partenariat ambitieux, réunissant trois entreprises ferroviaires (SNCF en France, SNCB en Belgique, Ferrovie dello stato Italiana en Italie), des structures nationales et européennes de l'économie sociale (FNARS Île-de-France, FEBISP, Europe Consulting, ENSIE et FEANTSA) ainsi que les villes (de Paris, Bruxelles et Rome).

Déployé dans les gares de Paris, Bruxelles Central, et Roma Termini le projet a déjà débouché sur des chantiers d'insertion comme la restauration de la Tour de l'horloge de la gare de Lyon (afin de la rendre accessible aux visites), la création d'un service de port de bagages, ou la réalisation d'une fresque pour embellir une sortie de la gare du Nord.



En France, cette dynamique partenariale est toujours vivante et s'enrichit de nouvelles initiatives. Appuyés par l'Ansa, les trois partenaires historiques de WORK in stations (Ville de Paris, FNARS Île-de-France et SNCF) ont en effet décidé de poursuivre leur collaboration au-delà du projet. Ils ont concrétisé cette volonté à travers la rédaction d'une feuille de route commune « Territoires des gares et activités

économiques solidaires », lancée officiellement en novembre 2013.

► Le rapport final de WORK in stations et la présentation de la feuille de route « Territoires des gares et activités économiques solidaires » sont disponibles sur www.solidarites-actives.com



Inclusion financière

Les enjeux de l'inclusion financière font écho à un contexte socio-économique difficile : augmentation du poids des dépenses contraintes pour les ménages, précarisation des parcours professionnels, hausse des accidents de la vie et baisse des revenus, les plus bas notamment. Les nouvelles lois bancaires de 2013 et de consommation de 2014 sont venues apporter quelques réponses à ces problématiques. Ces avancées législatives sont autant d'occasions de développer, avec les acteurs concernés, des dispositifs et partenariats innovants pour protéger les publics fragiles.

Nos propositions

Partant de son expérience sur le micro crédit personnel, l'Ansa a élargi dès 2008 son action aux problématiques du surendettement des ménages, de l'accès aux droits connexes et aux aides sociales facultatives, ainsi qu'à celles de l'accompagnement et de l'éducation budgétaire. Notre expertise porte sur la connaissance des publics, l'analyse de leur situation, notre capacité à créer des ponts entre les établissements bancaires et financiers et les acteurs de l'action sociale, et la construction de réponses innovantes. Cette expertise multiple et globale permet de lutter plus efficacement contre toutes les formes (et causes) de dégradation des situations budgétaires.

L'Ansa préconise une intervention à trois niveaux, interdépendants :

- **Prévention** : prévenir le surendettement par la promotion et la diffusion d'outils d'éducation budgétaire et financière ; faire évoluer les pratiques des établissements bancaires et de crédit.
- **Détection** : rendre possible et accompagner la détection des clients fragiles auprès des banques, bailleurs, établissements de crédits, fournisseurs d'énergie ; apporter aux travailleurs sociaux une compréhension globale des mécanismes budgétaires.
- **Traitement** : renforcer la coordination des acteurs locaux et les dispositifs ; améliorer la procédure et l'accompagnement du surendettement.

LES PROJETS MENÉS EN 2013

- Avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNC-CAS) et La Banque Postale (projet initié avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté). Expérimentation du dispositif « REFLEX » (Réagir ensemble pour fédérer la lutte contre l'exclusion) qui vise à coordonner les actions respectives de La Banque Postale et des CCAS (Grenoble, Nantes, Lille, Montpellier, Laval et Paris) afin d'apporter une solution aux clients en situation

- de fragilité financière; formation de professionnels des CCAS impliqués dans la méthode d'analyse de la situation budgétaire des clients et l'identification de l'accompagnement à proposer – juin 2012 à juin 2013
- **Avec l'Union des centres communaux d'action sociale (UNCCAS).** Évaluation d'une plateforme de mutualisation du dispositif de microcrédit personnel mise en place dans les villes de Fresnes-sur-Escaut (Nord) et Auch (Gers) – avril 2012 à juin 2013
 - **Avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC).** Animation d'un groupe de travail sur le déploiement de plateformes de microcrédit personnel et réalisation d'un cahier des charges. Avec les directions régionales de Rhône-Alpes, Auvergne, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Basse-Normandie: organisation et animation de journées d'échanges sur le microcrédit personnel  **Focus** p. 43
 - **Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Réalisation d'un état des lieux des « plateformes budget » préalable aux réflexions sur le déploiement d'un réseau national de « Points conseil budget » – juillet à décembre 2013  **Focus** p. 43
 - **Avec la Commission européenne.** Social Innovation in Micro Savings « Easy Budget »: expérimentation visant à mesurer l'impact de l'éducation financière sur des jeunes en apprentissage. Partenariat opérationnel avec Finances & Pédagogie – 2011 à 2013  **Focus** p. 42
 - **Avec Orange et la Fondation Cetelem.** Mémo TIC « Consommer mieux pour dépenser moins »: donner les moyens aux ménages modestes d'un quartier de Nanterre de mieux maîtriser leurs dépenses contraintes (banque, télécoms et énergie) à travers des ateliers d'échange et de sensibilisation. Partenariat opérationnel avec le bailleur social Polylogis et le CSTB – janvier 2012 à octobre 2013
 - **Avec La Banque Postale** (projet initié avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté). Appui à la création de la plateforme téléphonique « L'Appui » dédiée aux clients en situation de fragilité financière – juin 2012 à juin 2013  **Focus** p. 43
 - **Avec La Banque Postale.** Formation de 50 agents de La Poste sur l'animation d'ateliers de sensibilisation à l'éducation budgétaire dans les missions locales, dans le cadre d'un bénévolat de compétence – juin 2013
 - **Avec HEC.** Intervention sur le surendettement des ménages auprès des étudiants de la chaire « Social business/Entreprise et pauvreté » – mai 2013

ET CEUX COMMENCÉS DÉBUT 2014

- **Avec Orange entreprise, Fondation Cetelem et Fondation Schneider Electric.** Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget - télécom - énergie » – depuis mars 2014

 Contacts à l'Ansa: caroline.allard@solidarites-actives.com ; marion.drouault@solidarites-actives.com ; emilie.groues@solidarites-actives.com ; vanessa.ly@solidarites-actives.com

Social Innovation in Micro Savings « Easy Budget »

AVEC LA COMMISSION EUROPÉENNE – 2011 À 2013

L'éducation financière est-elle un levier efficace pour prévenir les situations de difficultés budgétaires ? C'est pour apporter des éléments de réponse à cette question que l'Ansa s'est investie en 2011 dans une expérimentation européenne « Social Innovation in Micro-Savings » (S.I.M.S.), qui s'est clôturée en septembre 2013 à Bruxelles.

Lancée en 2011 simultanément en Belgique, Hongrie et France, l'expérimentation a eu pour ambition de tester des projets tournant autour de la sensibilisation à l'épargne. Chaque pays a ainsi décliné un programme différent, à destination de publics spécifiques (jeunes en apprentissage en CFA en France, habitants de villages défavorisés - populations Rom en particulier - en Hongrie, adultes aux revenus modestes en Belgique).

L'Ansa a co-construit avec une vingtaine de partenaires français (centres de formation d'apprentis, banques, associations, institutions publiques) et dispensé avec Finances et Pédagogie quatre modules d'éducation financière sur la gestion du budget, la relation à la banque, le crédit, l'épargne et l'assurance auprès de 250 jeunes en apprentissage. L'impact de ces formations a pu être mesuré grâce à des questionnaires réalisés avant et après, et mis en regard avec les résultats de ceux réalisés auprès de 250 autres apprentis n'ayant pas reçu les formations.

42



« On nous a appris à gérer notre budget, à faire des projets à épargner en fait ! »

Mohammed, 19 ans, apprenti maçon. A participé à la formation « SIMS Easy budget ».

L'évaluation de l'expérimentation, réalisée par le Crédoc, a pointé certains effets positifs comme une bonne adhésion au programme de la part des bénéficiaires ou une vigilance accrue à l'égard de la gestion du budget, de l'épargne et du crédit.

S'appuyant sur l'expérience du projet et son évaluation, l'Ansa et ses partenaires français ont formulé trois grandes recommandations nationales : généraliser l'éducation financière en lien avec le cursus scolaire pour mieux préparer les jeunes à entrer dans la vie professionnelle, généraliser l'éducation financière des populations les plus fragiles et développer pour elles une offre de services financiers adaptée.

Expérimentation financée dans le cadre du programme PROGRESS 2007-2013/project for European Commission, Employment, Social Affairs and Equal Opportunities DG

► Le bilan de l'expérimentation, les recommandations détaillées nationales et européennes ainsi que les modules de formation sont disponibles sur www.solidarites-actives.com

Plateformes : une méthode à essayer

La « plateforme » est à la fois une méthode et un dispositif qui permet de répondre à deux enjeux majeurs pour résoudre des situations de pauvreté et d'exclusion :

- la multiplicité des acteurs de l'action sociale et des autres acteurs proposant des réponses,
- la multiplicité des facteurs de risque et la complexité des situations des personnes.

En effet, la mise en œuvre d'une plateforme implique la collaboration d'une diversité d'acteurs, amenés à coordonner leurs interventions et développer des complémentarités. Elle permet, d'autre part, un traitement intégré, global et cohérent des situations des personnes. Forte d'une expérience construite avec nos partenaires, l'Ansa a développé un savoir-faire qui lui permet d'intervenir de la conception à la création d'une plateforme puis à son évaluation et à son essaimage, en s'adaptant aux enjeux d'un territoire, des acteurs en présence et des types de dispositifs à coordonner. Pour favoriser l'inclusion financière, en 2013, l'action de l'Ansa s'est inscrite dans trois modèles de plateformes différents :

Pour préfigurer les « Points conseil budget ». L'Ansa a réalisé un état des lieux de dispositifs existants. Elle a pu recenser de nombreuses pratiques inspirantes et mis en lumière quelques points de vigilance. Elle a ainsi alimenté de ses réflexions le groupe de travail partenarial chargé de faire émerger des recommandations pour le déploiement coordonné de telles plateformes.

Pour prévenir les difficultés budgétaires des clients fragiles. L'Ansa a formé l'équipe de la plateforme « L'Appui » de la Banque Postale, qui propose aux clients concernés conseils et orientation vers les aides et structures adéquates, à partir d'une analyse budgétaire complète.

Pour développer le microcrédit personnel. Cette année, l'Ansa a notamment contribué au développement de plateformes de microcrédit personnel avec la Caisse des dépôts, à travers la rédaction d'un cahier des charges, et en s'appuyant sur l'animation d'un groupe

de travail et le diagnostic des têtes de réseaux associatives. Ces plateformes visent à dynamiser les dispositifs dans les différents territoires et à favoriser une meilleure coordination des acteurs.





Santé et accès aux soins

« Pour de multiples raisons (méconnaissance des droits, complexité administrative, barrière linguistique, critère de résidence, difficultés financières...), les populations précaires accèdent de plus en plus difficilement au système de soins »*

Parallèlement, ces personnes les plus précaires, en raison de conditions de vies dégradées (notamment l'habitat indigne ou une mauvaise alimentation), sont particulièrement touchées par une dégradation de leur état de santé physique et psychique. Le rôle social des acteurs de la santé, comme leur coordination, est primordial pour favoriser l'accès aux soins de manière durable et sans rupture dans le parcours de prise en charge.

44

Nos propositions

Dans le cadre de ses travaux sur l'accès aux droits, l'Ansa a, depuis son origine, cherché à favoriser l'accès aux soins et à réduire les inégalités de santé en travaillant sur la prévention et le dépistage, la mise en œuvre de démarche multi partenariales (avec les acteurs institutionnels, industriels et associatifs), par la réalisation d'études, d'expérimentations et l'accompagnement de politiques publiques nationales ou locales.

LES PROJETS MENÉS EN 2013

- Avec la direction générale de la Santé (DGS) Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Préparation d'un groupe de jeunes au débat national « Les jeunes et la santé, comment être plus solidaires ? » et élaboration du Cahier des acteurs – novembre et décembre 2013  Focus p. 45

* Observatoire de l'accès aux soins, Médecins du monde/mission « France »

✉ Contacts à l'Ansa : simon.roussey@solidarites-actives.com ;
florence.pion@solidarites-actives.com

Les jeunes et la santé : comment être plus solidaires ?

AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ/MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ – 2013

Dans le cadre de la politique publique « Priorité Jeunesse » et de la « Stratégie nationale de santé », la conférence nationale de santé (CNS) et le ministère des Affaires sociales et de la Santé ont souhaité interpeller les 16-25 ans sur une question : « Les jeunes et la santé : comment être plus solidaires ? ». Un débat public a été organisé le 2 décembre 2013 pour leur donner la parole. L'Ansa a accompagné en amont un groupe de 22 jeunes, afin de faire émerger leurs constats, préoccupations et attentes mais aussi leurs recommandations sur la manière dont la solidarité peut contribuer à améliorer notre dispositif de santé.

« Nous avons passé en revue un certain nombre de sujets : depuis la prévention des addictions et des souffrances psychologiques, jusqu'au financement du système de soins, en passant par l'accès aux soins et le rôle des institutions. Les jeunes avaient beaucoup de choses à mettre sur la table. Ils ont insisté sur le fait qu'il fallait éduquer les citoyens à leur responsabilité individuelle face à ce système de santé collectif. », Simon Roussey, responsable de projet à l'Ansa

Ces éléments ont été présentés le 2 décembre 2013 afin de servir de point de départ au



Débat public du 2 décembre 2013.

débat et aux différents travaux qui en découleront (appel à contribution plus large auprès des têtes de réseau, organisation de débats publics en régions). Ce travail a été formalisé au sein d'un « cahier des acteurs » remis à la ministre de la Santé, afin de nourrir les réflexions en cours autour du projet de loi sur la santé publique.

➔ La vidéo de préparation du débat public et le cahier des acteurs sont disponibles sur www.solidarites-actives.com



Numérique et insertion

En 2009, le terme « fracture numérique » renvoyait à des enjeux d'accès au numérique : s'équiper ou se connecter. Aujourd'hui, les enjeux portent davantage sur la question des usages : avoir accès à l'information et aux démarches administratives dématérialisées, acquérir de nouvelles compétences et, plus globalement, se doter d'une « identité » numérique (avoir une adresse e-mail par exemple). La maîtrise des outils numériques n'est pas une fin en soi, mais un moyen de lutte contre l'isolement et l'exclusion numérique. Pouvoir compter sur ces outils pour trouver sa place dans la société et accéder à un emploi doit être une chance offerte à tous.

Nos propositions

Depuis 2009 – lancement de l'appel à expérimentations « TIC'Actives » – l'Ansa œuvre pour faire du numérique un outil d'insertion sociale et professionnelle. Ceci demande un travail de sensibilisation et de formation des publics concernés et donc, en amont, un travail auprès des professionnels en contact avec eux (dans les associations locales ou les centres d'hébergement par exemple).

L'action de l'Ansa se décline selon trois axes : la connaissance des usages, le numérique comme levier pour l'insertion professionnelle, la sensibilisation et la formation aux enjeux du numérique auprès des professionnels de l'action sociale.

LES PROJETS MENÉS EN 2013

- Avec l'association Les Enfants du Canal et la région Île-de-France. Appui méthodologique dans le cadrage, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet de formation au numérique pour des personnes en centres d'hébergement à Paris : « Les Enfants du Canal à l'assaut du web ! » – novembre 2012 à juillet 2013
- Avec EQOsphère. Appui à la mise en place d'une plateforme numérique de redistribution des excédents alimentaires ou de matériaux aux associations caritatives et humanitaires – juillet 2012 à octobre 2013
- Avec l'Assemblée des départements de France, et le concours du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Contribution au rapport « Les territoires numériques de la France de demain » – publié en septembre 2013  Focus p. 47
- Avec le Conseil national numérique. Contribution au rapport « Citoyens d'une société numérique : Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion » – publié en novembre 2013  Focus p. 47

✉ Contacts à l'Ansa : simon.roussey@solidarites-actives.com ; caroline.allard@solidarites-actives.com

Nos contributions aux politiques d'accès au numérique

En 2013, notre action a été marquée par notre participation à deux publications d'envergure, remises aux ministres référents, capitalisant et mutualisant ainsi la matière récoltée au fil de projets et réflexions déjà menés avec nos partenaires.

Le rapport « **Les territoires numériques de la France de demain** », rédigé par Claudy Lebreton, président du conseil général des Côtes-d'Armor et de l'Assemblée des départements de France, avec le concours du Commissariat général à la stratégie et à la prospective, a été remis mercredi 18 septembre à Cécile Duflot, alors ministre de l'Égalité des territoires et du Logement. L'Ansa a été auditionnée dans le cadre de la préparation de ce rapport et a ainsi pu apporter un éclairage particulier sur les chapitres portant sur les inégalités face au numérique dans la société d'aujourd'hui ; les opportunités et les risques induits par le numérique sur l'insertion sociale et professionnelle des personnes ; l'accompagnement nécessaire des usages du numérique ; l'évolution du rôle des espaces publics numériques dans les quartiers. Le rapport dresse une liste de 22 recommandations visant à faire du numérique un vecteur de développement territorial.

L'Ansa a également apporté sa contribution au rapport « **Citoyens d'une société numérique : Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion** » adopté par le Conseil national numérique, et remis le 26 novembre 2013 à Fleur Pellerin, alors ministre déléguée chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique, à l'occasion du colloque de l'Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (AVICCA). L'Ansa a notamment participé aux ateliers des « Vendredis contributifs du groupe e-inclusion ».

➔ Les deux publications sont disponibles sur www.solidarites-actives.com



2014 se construit dans la continuité des actions et travaux amorcés en 2013, bien sûr, mais également dans le déploiement de nouveaux projets et nouvelles pistes de développement...

Bref aperçu de nos actions « 2014 »*

Minima sociaux et politiques d'insertion

- Avec le conseil général de Dordogne. Mise en œuvre du pacte territorial pour l'insertion et de la participation des personnes concernées – janvier à juillet 2014
- Avec le conseil général de Mayenne. Élaboration d'un nouveau pacte territorial pour l'insertion (PTI) 2015-2020 – mars à décembre 2014
- Avec le conseil général du Pas-de-Calais. Étude sur l'évolution des instances consultatives et de pilotage des politiques de solidarités – avril à novembre 2014
- Avec le conseil général d'Ille-et-Vilaine. Construction du référentiel d'accompagnement – mai 2014 à octobre 2015

Logement et hébergement

- Avec le conseil général du Pas-de-Calais. Élaboration du 1^{er} plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées 2014-2020 – janvier à décembre 2014  Focus p. 51
- Avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Grenoble. Intervention auprès des professionnels du SIAO sur l'articulation des commissions d'accès et de maintien dans le logement – janvier à juillet 2014
- Avec le FARE, fédération d'employeurs de la propreté. Appui méthodologique à la mise en place d'une plateforme expérimentale d'accueil, de conseil et d'accompagnement des salariés à la recherche d'un logement – mars à juillet 2014

Précarité énergétique

- Avec la fondation Macif et la fondation Schneider Electric. Essaimage de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'UNCCAS – 2014

Insertion professionnelle

- Avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Direccte) de Bourgogne. Animation et coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Partenariat opérationnel avec Prachtis – novembre 2013 à novembre 2014  Focus p. 50
- Avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Étude qualitative et quantitative sur les pratiques d'attribution des demandes

**Projets déjà cités dans les listes projets du chapitre « Nos actions en 2013 »*

de Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapé (RQTH) sur le territoire national – mai 2014 à mai 2015

Inclusion financière

- Avec Orange entreprise, Fondation Cetelem et Fondation Schneider Electric. Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget - télécom - énergie » – depuis mars 2014

Autre

- Animation d'un atelier d'expert, organisation d'une table ronde et publication d'un rapport sur « L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain » – novembre 2013 à mars 2014  Focus p. 52

Animation et coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH)

AVEC LA DIRECTION RÉGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI (DIRECCTE) DE BOURGOGNE – 2014

L'Ansa a débuté en novembre 2013 une mission d'animation et de coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés de Bourgogne (PRITH), piloté par la Direccte et l'AGEFIPH. Réalisée en partenariat avec l'association Prachtis, cette mission s'articule autour de trois grands objectifs à mettre en œuvre : favoriser la coordination des acteurs et impulser des actions nouvelles, informer et former les professionnels, faciliter les transitions professionnelles.

La vocation du PRITH est en effet de se mettre au service des partenaires afin de leur proposer des solutions pour faciliter la coordination interinstitutionnelle ou pour favoriser l'émergence de nouvelles actions complémentaires. De nombreux acteurs clés sont associés à la gouvernance et à la mise en œuvre du PRITH : acteurs institutionnels tels que le conseil régional de Bourgogne, Pôle Emploi, les conseils généraux, l'Éducation nationale, l'agence régionale de santé (ARS), la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), la mutualité sociale agricole (MSA), le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) et également les entreprises, les partenaires sociaux et plus globalement



tous les opérateurs qui œuvrent au quotidien pour que les travailleurs handicapés puissent trouver leur place dans le monde du travail. L'Ansa est en charge d'organiser cette coordination.

L'Ansa anime également des temps d'information, de formation et d'acculturation afin de permettre aux acteurs de mieux collaborer. Enfin, le PRITH doit permettre de lancer des dispositifs innovants là où des besoins sont identifiés. L'Ansa est en charge d'impulser et de suivre les actions innovantes puis, dans un second temps, d'œuvrer à leur pérennisation.

Élaboration du 1^{er} plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (fusion du PDALPD et du PDAHI)

AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL DU PAS-DE-CALAIS – JANVIER À DÉCEMBRE 2014

Le conseil général du Pas-de-Calais et ses partenaires ont confié à l'Ansa la mission d'appuyer l'élaboration du 1^{er} Plan hébergement logement, dans le cadre de la fusion du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et du plan départemental d'accueil, d'hébergement et d'insertion (PDAHI).

Cette fusion agrège au sein d'une même feuille de route les deux grands enjeux que sont le droit à l'hébergement et le droit au logement, permettant ainsi de tendre vers plus de fluidité dans le parcours « de la rue au logement ». Une dynamique qui répond aux recommandations du plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui prévoit en effet une série de mesures donnant à la fois la priorité au maintien et à l'accès au logement, à l'hébergement inconditionnel et au renforcement des dispositifs « passerelles » vers le logement.

« Nous souhaitons repenser cet outil de programmation à la lumière des réformes et expérimentations actuelles, notamment sur l'accompagnement social, avec comme parti pris de toujours partir du besoin des usagers. Nous souhaitons également mobiliser les professionnels dans cette démarche afin qu'ils puissent être les premiers moteurs de la conduite du changement », Claire d'Hennezel, responsable de projet à l'Ansa

L'enjeu opérationnel est en effet de parvenir à faire vivre cette programmation, afin de la rendre efficace. Pour ce faire, l'action de l'Ansa se déroule en trois temps. Il s'agit d'abord d'évaluer le précédent PDALPD, à travers l'analyse de données existantes, mais aussi en rencontrant les professionnels et personnes concernées et en animant des séminaires de concertation afin de territorialiser l'analyse de la situation. Passée cette phase de bilan, l'Ansa s'attachera à l'élaboration à proprement parler du plan. Une stratégie de mise en œuvre très « opérationnelle » sera proposée, passant par la gouvernance, l'animation de terrain, mais aussi par la construction d'outils de suivi et d'évaluation.



L'approche de l'Ansa s'accorde ainsi avec la volonté du conseil général du Pas-de-Calais : développer des outils innovants pour améliorer la coordination des acteurs, travailler au plus près des besoins et centrer l'ensemble des dispositifs sur les personnes concernées.

L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain : un bilan d'une décennie d'expérimentations sociales en France

ATELIER, TABLE-RONDE ET PUBLICATION – NOVEMBRE 2013 À MARS 2014

L'expérimentation sociale est un sujet qui touche aux fondements de l'Ansa, notre association s'étant construite et développée avec l'expérimentation du RSA. Nous avons ensuite participé, de différentes manières, à l'appel à projets du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), nous avons contribué à des expérimentations au niveau européen ou local, avec de nombreux partenaires. L'expérimentation sociale fait donc partie de notre ADN, elle est toujours l'une des méthodes d'action que nous préconisons... mais qui nous questionne. Le principe : évaluer des dispositifs à petite échelle avant de les généraliser, démontrer les impacts d'une politique sociale, innover par la preuve.

En 10 ans, des centaines d'expérimentations ont vu le jour, apportant à l'action sociale de nombreuses avancées, se frottant également à la réalité du terrain. Quelles sont les conditions à réunir pour tirer les bénéfices de cette méthode scientifique exemplaire ? Quels sont les leviers activables pour dynamiser son utilisation ? Comment concilier le temps de l'expérimentation au temps politique ? Quel est son avenir aujourd'hui ? L'Ansa a souhaité mettre ces questions sur la table et les partager avec l'ensemble des acteurs concernés. Des questions qui en appellent d'autres, certes, mais qui ont également permis de faire émerger des pistes d'action.

Un atelier, février 2014

Pour réunir les chercheurs, politiques, institutionnels ou acteurs de terrain les plus impliqués sur ce sujet afin de confronter les retours d'expériences et d'esquisser des réponses à ces questions.

Une table-ronde, mars 2014

Pour ouvrir le débat au plus grand nombre, avec Christophe Fourel, chef de la mission Analyse stratégique, Synthèses et prospective à la DGCS ; Romain Guerry, alors conseiller auprès du Ministre chargé de l'Economie sociale et solidaire ; Yannick L'Horty, directeur de la fédération de recherche Travail, Emploi et Politiques Publiques au CNRS ; Marie-Automne Thépot, alors responsable du pôle Politiques sociales et Innovation à l'UNCCAS. François Chérèque, Inspecteur général des affaires sociales, a proposé en introduction une lecture du Plan de lutte contre la pauvreté sous le prisme de l'expérimentation.



Yannick L'Horty,
Christophe Fourel,
Sylvie Le Bars, Marie-Automne
Thépot, Romain Guerry,
Agnès Thouvenot, lors
de la table-ronde organisée
par l'Ansa le 20 mars 2014.

Une publication , mars 2014

Pour formaliser des propositions, issues de nos réflexions et de notre expérience, et aussi les échanges recueillis lors de l'atelier. Nous souhaitons continuer à faire vivre ces propositions, présentées lors de la table-ronde, avec tous les acteurs que le sujet intéresse, interpelle, questionne...

Nos 10 propositions

1. Adopter une définition ouverte de l'expérimentation en France, considérant qu'il existe diverses formes d'expérimentations d'ambitions et envergures différentes.
2. Favoriser la réalisation d'une étude de faisabilité pour anticiper des freins au bon déroulement de l'expérimentation.
3. Appuyer les porteurs d'expérimentations dans le montage et la gestion du partenariat, afin d'associer toutes les parties prenantes.
4. Revoir l'articulation entre les calendriers du dispositif et de l'expérimentation.
5. Diversifier les méthodes d'évaluations d'impact en les intégrant au sein d'une « boîte à outils d'évaluations », permettant de choisir la méthode la plus appropriée au dispositif.
6. Concevoir et valider au niveau national une « Charte de l'évaluateur » afin de construire un langage commun et de consolider une vision partagée sur la place des évaluateurs et de l'évaluation au sein des expérimentations.
7. Favoriser une meilleure diffusion du savoir produit lors des expérimentations, permettant le partage des résultats, des « pratiques inspirantes », ainsi que des enseignements pour les politiques publiques.
8. Créer des espaces d'échanges entre parties prenantes (professionnels, cadres, personnes concernées) sur différents territoires, et partageant un même enjeu (thématique, public, modalités d'actions, approche méthodologique).
9. Promouvoir l'essaimage progressif des dispositifs prometteurs ou efficaces.
10. Mettre en place un accompagnement d'envergure pour appuyer toute généralisation. Inscire ce processus de généralisation sur une période longue, ajustant le dispositif pour répondre aux difficultés rencontrées lors des premières étapes de sa généralisation.



→ La publication est disponible sur www.solidarites-actives.com
 → Contacts à l'Ansa : ben.rickey@solidarites-actives.com ; sylvie.le.bars@solidarites-actives.com

Les actions de l'Ansa

L'Ansa a été mobilisée sur une cinquantaine de projets entre 2013 et le début de l'année 2014. En voici la liste exhaustive, classée par grande catégorie de partenaires puis par thématique. Le partenaire cité est généralement le financeur du projet.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Minima sociaux et politiques d'insertion, pages 23 à 27

- Avec le conseil général de Loire-Atlantique. Audit du dispositif RSA – septembre 2012 à janvier 2013
- Avec le conseil général de l'Orne. Étude d'opportunité et de faisabilité pour la mise en place de plateformes RSA – septembre 2012 à juin 2013
- Avec le conseil général de Savoie. Appui au cadrage méthodologique, au diagnostic et à la déclinaison opérationnelle des objectifs stratégiques, pour la définition du schéma de cohésion sociale, en lien avec les acteurs concernés – septembre 2012 à décembre 2013
- Avec l'Institut national spécialisé d'études territoriales (Inset) d'Angers. Formation sur « La refondation des politiques d'insertion » et sur « Le partenariat dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle » – mai à novembre 2013
- Avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) de Mayotte. Formation à destination des agents et cadres territoriaux du conseil général de Mayotte sur « Le partenariat dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle » – mai à octobre 2013
- Avec la collectivité d'Outre-Mer de Saint-Martin. Évaluation juridique et organisationnelle du dispositif RSA – septembre 2013 à février 2014 **Focus p. 26**
- Avec le conseil général d'Indre-et-Loire. Dans le cadre du programme départemental d'insertion (PDI), expérimentation de « groupes ressources » réunissant des allocataires du RSA – janvier à juin 2013
- Avec le conseil général du Territoire de Belfort. Formation des travailleurs sociaux du département sur « l'évolution des pratiques professionnelles de l'accompagnement dans le cadre du RSA » – août 2012 à mars 2013
- Avec le conseil général de Gironde. Intervention de l'Ansa sur « Le RSA : outil d'inclusion ou d'assistanat à la pauvreté » lors des assises de l'insertion – juillet 2013
- Avec le centre communal d'action sociale d'Angers. Intervention auprès des acteurs locaux sur « L'Accès aux droits et aux services sociaux » lors de l'Atelier de la solidarité organisé par le CCAS – avril 2013
- Avec le conseil général de Dordogne. Mise en œuvre du pacte territorial pour l'insertion et de la participation des personnes concernées – janvier à juillet 2014
- Avec le conseil général de Mayenne. Élaboration d'un nouveau pacte territorial pour l'insertion (PTI) 2015-2020 – mars à décembre 2014
- Avec le conseil général du Pas-de-Calais. Étude sur l'évolution des instances consultatives et de pilotage des politiques de solidarités – avril à novembre 2014
- Avec le conseil général d'Ille-et-Vilaine. Construction du référentiel d'accompagnement – mai 2014 à octobre 2015

Logement et hébergement, pages 28 à 31

- Avec le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) de Dunkerque. Formation auprès de représentants de CCAS et de conseils généraux sur « La mise en œuvre de politiques donnant la priorité au logement » – novembre 2013

- Avec le conseil général du Pas-de-Calais. Élaboration du 1^{er} plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (fusion du PDALPD et du PDAHI) 2014-2020 – janvier à décembre 2014 **Focus p. 51**
- Avec le centre communal d'action sociale (CCAS) de Grenoble. Intervention auprès des professionnels du SIAO sur l'articulation des commissions d'accès et de maintien dans le logement – janvier à juillet 2014

Insertion professionnelle, pages 36 à 39

- Avec la ville de Paris (et en partenariat avec FNARS Île-de-France et la SNCF). Pilotage du lancement de la feuille de route « Territoires des gares et activités économiques solidaires », qui prolonge le projet WORK in Stations en France, afin de soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle sur le territoire des gares parisiennes – octobre 2013 à 2014

Inclusion financière, pages 40 à 43

- Avec l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS) et La Banque Postale (projet initié avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté). Expérimentation du dispositif « REFLEX » (Réagir ensemble pour fédérer la lutte contre l'exclusion) qui vise à coordonner les actions respectives de La Banque Postale et des CCAS (Grenoble, Nantes, Lille, Montpellier, Laval et Paris) afin d'apporter une solution aux clients en situation de fragilité financière. Réalisation d'un état des lieux puis d'un kit d'outils pour le déploiement du dispositif dans d'autres territoires ; formation de professionnels des CCAS impliqués sur la méthode d'analyse de la situation budgétaire des clients et l'identification de l'accompagnement à proposer – juin 2012 à juin 2013
- Avec l'Union des centres communaux d'action sociale (UNCCAS). Évaluation d'une plateforme de mutualisation du dispositif de microcrédit personnel mise en place dans les villes de Fresnes-sur-Escaut (Nord) et Auch (Gers) – avril 2012 à juin 2013

Numérique et insertion, pages 46 à 47

- Avec l'Assemblée des départements de France, et le concours du Commissariat général à la stratégie et à la prospective. Contribution au rapport « Les territoires numériques de la France de demain » – publié en septembre 2013 **Focus p. 47**

Autre

- Avec la ville de Paris. Membre du jury « mention spéciale Innovation sociale » pour les Grands prix de l'Innovation de la ville de Paris – Juin à décembre 2013

ÉTAT ET ORGANISMES NATIONAUX

Minima sociaux et politiques d'insertion, pages 23 à 27

- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Capitalisation & mutualisation sur les minima sociaux et les politiques d'insertion : veille, collecte et diffusion des pratiques inspirantes auprès des parties prenantes, participation aux réunions des correspondants RSA – depuis 2008

Logement et hébergement, pages 28 à 31

- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Accompagnement stratégique et opérationnel des services déconcentrés de l'État et de leurs partenaires à la mise en œuvre, sur 10 territoires pilotes, de pratiques innovantes en matière d'hébergement et d'accès au logement. Appui à l'organisation du forum de restitution et d'échange – 2011 à avril 2013
- Avec la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé. État des lieux du pilotage du dispositif de l'accueil, hébergement et insertion (AHI) en France, réalisé auprès services régionaux et départementaux de l'État – 2013 à 2014 **Focus p. 30**
- Avec la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL)/Minis-

tère de l'égalité des territoires et du logement. Appui et évaluation des 20 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets « innovation sociale dans le champ de l'hébergement et de l'accès au logement » – novembre 2013 à 2015

Insertion professionnelle, pages 36 à 39

- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Étude afin d'identifier des pistes d'amélioration de l'insertion professionnelle des personnes ayant fait une demande d'allocation pour adulte handicapé (AAH) – septembre 2012 à septembre 2013
- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Étude sur le devenir de l'Aide personnalisée pour le retour à l'emploi (APRE) – mars à juillet 2013
- Avec la **Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (Directe) de Bourgogne.** Animation et coordination du Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH). Partenariat opérationnel avec Prachtis – novembre 2013 à novembre 2014 **Focus p. 50**
- Avec la **Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).** Étude qualitative et quantitative sur les pratiques d'attribution des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapé (RQTH) sur le territoire national – mai 2014 à mai 2015

Inclusion financière, pages 40 à 43

- Avec la **Caisse des dépôts et consignations (CDC).** Animation d'un groupe de travail sur le déploiement de plateformes de microcrédit personnel et réalisation d'un cahier des charges. Avec les directions régionales de Rhône-Alpes, Auvergne, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Basse-Normandie : organisation et animation de journées d'échanges sur le microcrédit personnel **Focus p. 43**
- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale**

(DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Réalisation d'un état des lieux des « plateformes budget » préalable aux réflexions sur le déploiement d'un réseau national de « Points conseil budget » – juillet à décembre 2013 **Focus p. 43**

Santé et accès aux soins, pages 44 à 45

- Avec la **direction générale de la Santé (DGS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Préparation d'un groupe de jeunes au débat national « Les jeunes et la santé, comment être plus solidaires » et élaboration du Cahier des acteurs – novembre et décembre 2013 **Focus p. 45**

Numérique et insertion, pages 46 à 47

- Avec le **Conseil national numérique.** Contribution au rapport « Citoyens d'une société numérique : Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion » – publié en novembre 2013 **Focus p. 47**

Autre

- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Animation d'un collège de personnes en situation de pauvreté du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion – mai 2012 à décembre 2013
- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé.** État des lieux des dispositifs de participation des personnes concernées à l'échelle de deux territoires : Bouches-du-Rhône/PACA et Marne/Champagne Ardenne – septembre 2013 à janvier 2014
- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la Santé.** Appui au pilotage général de la démarche et de l'animation d'assises territoriales préalables à la tenue des États généraux du travail social – 2013 à 2014 **Focus p. 22**
- Avec la **Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)/Ministère des Affaires sociales et de la San-**

té. Évaluation de la gouvernance territoriale des politiques d'insertion et de lutte contre l'exclusion – 2014

EUROPE

Minima sociaux et politiques d'insertion, pages 23 à 27

- Avec le Réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (EAPN)/ Commission européenne. Expertise et mutualisation sur les minima sociaux en Europe, dans le cadre du projet « Réseau pour le Revenu Minimum Européen - EMIN » – janvier 2013 à décembre 2014

Logement et hébergement, pages 28 à 31

- Avec la Commission européenne. HOPE in stations (HOMEless PEople in train stations): améliorer l'orientation et l'insertion des personnes en errance dans les gares européennes – 2011 à 2013

Insertion professionnelle, pages 36 à 39

- Avec la Commission européenne. WORK in Stations: proposer et développer des modèles de coopération économique innovants dans le domaine de l'insertion par l'activité économique des personnes les plus démunies, grâce aux potentiels de quatre gares européennes à Paris, Rome et Bruxelles. Partenariats opérationnels français avec la ville de Paris, FNARS Île-de-France et SNCF – mars 2012 à mars 2013

Inclusion financière, pages 40 à 43

- Avec la Commission européenne. Social Innovation in Micro Savings « Easy Budget »: expérimentation visant à mesurer l'impact de l'éducation financière sur des jeunes en apprentissage. Partenariat opérationnel avec Finances & Pédagogie – 2011 à 2013 **Focus p. 42**

ENTREPRISES ET FONDATIONS

Logement et hébergement, pages 28 à 31

- Avec le FARE, fédération d'employeurs de la propreté. Appui méthodologique à la mise en place

d'une plateforme expérimentale d'accueil, de conseil et d'accompagnement des salariés à la recherche d'un logement - mars à juillet 2014.

Précarité énergétique, pages 32 à 35

- Avec Lyonnaise des eaux (projet initié avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté). Animation d'ateliers auprès d'habitants dans le cadre de la mise en place d'une tarification éco-solaire de l'eau et d'un Observatoire éco-solaire sur le territoire dunkerquois – 2012 à 2014 **Focus p. 35**
- Avec Lyonnaise des eaux. Étude visant à proposer à l'échelle d'une communauté d'agglomération un dispositif solidaire d'accès à l'eau – octobre à décembre 2013
- Avec EDF. Étude sur le positionnement de la politique solidarité d'EDF au regard des enjeux sociaux de la précarité énergétique – mars à août 2013 **Focus p. 34**
- Avec la Fondation Macif et la Fondation Schneider Electric. Essai de plateformes territoriales pour lutter contre la précarité énergétique. Partenariat opérationnel avec l'UNCCAS – 2014

Inclusion financière, pages 40 à 43

- Avec Orange et la Fondation Cetelem. Mémo TIC « Consommer mieux pour dépenser moins »: donner les moyens aux ménages modestes d'un quartier de Nanterre de mieux maîtriser leurs dépenses contraintes (banque, télécoms et énergie) à travers des ateliers d'échange et de sensibilisation. Partenariat opérationnel avec le bailleur social Polylogis et le CSTB – janvier 2012 à octobre 2013
- Avec La Banque Postale (projet initié avec l'Action Tank Entreprise et Pauvreté). Appui à la création de la plateforme téléphonique « L'Appui » dédiée aux clients en situation de fragilité financière – juin 2012 à juin 2013 **Focus p. 43**
- Avec La Banque Postale. Formation de 50 agents de La Poste sur l'animation d'ateliers de sensibilisation à l'éducation budgétaire dans les missions locales, dans le cadre d'un bénévolat de compétence – juin 2013
- Avec Orange entreprise, Fondation Cetelem et

Fondation Schneider Electric. Essaimage des ateliers de sensibilisation MémoTIC « budget - télécom - énergie » – depuis mars 2014

Numérique et insertion, pages 46 à 47

- Avec EQOsphère. Appui à la mise en place d'une plateforme numérique de redistribution des excédents alimentaires ou de matériaux aux associations caritatives et humanitaires – juillet 2012 à octobre 2013

Autre

- Avec la SNCF. Animation de la Charte « Gares européennes et solidarité » signée par 12 compagnies ferroviaires européennes pour favoriser les missions sociales et sociétales des gares – 2013 à fin 2014

ASSOCIATIONS

Logement et hébergement, pages 28 à 31

- Avec l'Association des cités du Secours catholique. Cadrage, évaluation et apport d'expertise sur le Fonds d'innovation de l'ACSC – février 2013 à mars 2014 **Focus p. 31**

Insertion professionnelle, pages 36 à 39

- Avec l'Association des cités du Secours catholique. Accompagnement à la création puis à l'évaluation d'un dispositif d'insertion socio-professionnelle de personnes hébergées dans huit centres de Paris et de Seine-Saint-Denis – janvier 2013 à janvier 2014 **Focus p. 38**

Numérique et insertion, pages 46 à 47

- Avec l'association Les Enfants du Canal et la région Île-de-France. Appui méthodologique dans le cadrage, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet de formation au numérique pour des personnes en centres d'hébergement à Paris: « Les Enfants du Canal à l'assaut du web! » – novembre 2012 à juillet 2013

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Avec HEC. Intervention sur le surendettement des ménages auprès des étudiants de la chaire « Social business/Entreprise et pauvreté » – mai 2013
- Avec Sciences Po Paris. Encadrement d'une étude sur la stratégie des conseils généraux en matière de solidarité, réalisée par des étudiants du master Stratégies territoriales et urbaines – septembre 2013 à juin 2014

AUTRES

- Animation d'un atelier d'expert, organisation d'une table ronde et publication d'un rapport sur « L'expérimentation sociale à l'épreuve du terrain » – novembre 2013 à mars 2014 **Focus p. 52**

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ DE L'ANSA

Site Internet : www.solidarites-actives.com

Twitter : @Ansa_Aso

Les Nouvelles de l'Ansa : **lettre d'information (envoi numérique ou papier trois fois par an)**

Si vous souhaitez recevoir nos actualités, événements et publications :

marion.prigent@solidarites-actives.com

Notre équipe

Une quarantaine de salariés, bénévoles ou stagiaires ont pris part en 2013 à l'activité de l'association. Notre équipe au 30 avril 2014 :

Direction, administration, communication

Jean-Marc ALTWEGG

Directeur général

➤ Centralien, économiste. Carrière dans la prévision économique (BIPE), puis dans les services financiers (groupe BNP Paribas) à des fonctions de direction générale. Investi dans le microcrédit (administrateur de l'Adie). A rejoint l'Ansa en 2012.

jean-marc.altwegg@solidarites-actives.com

Estelle DRONNIER

Responsable administrative et financière

➤ Diplômée en gestion financière et économique. 20 ans d'expérience dans la gestion financière, commerciale et de ressources humaines. A rejoint l'Ansa en 2008.

estelle.dronnier@solidarites-actives.com

Sandra N'GUESSAN

Assistante ressources humaines et suivi de projets

➤ Diplômée d'un Deug de mathématiques appliquées en sciences sociales et d'une maîtrise en management des métiers du sport. A rejoint l'Ansa en 2012.

sandra.nguessan@solidarites-actives.com

Marion PRIGENT

Responsable de la communication

➤ Diplômée d'une maîtrise de lettres et d'un master de communication au Celsa. A travaillé dans les collectivités territoriales avant de rejoindre l'Ansa en 2013.

marion.prigent@solidarites-actives.com

Responsables de projet

Caroline ALLARD

Inclusion financière, précarité énergétique, logement et hébergement

➤ Diplômée de l'école Polytechnique et de l'univer-

sité de Berkeley. A travaillé huit ans au sein de grands groupes énergétiques avant de rejoindre l'Ansa en 2013.

caroline.allard@solidarites-actives.com

Diane DALVARD

Politiques d'insertion, RSA, travail social

➤ Diplômée en ingénierie de formation. Attachée territoriale en détachement, a une longue expérience d'animation des politiques d'insertion en collectivité. A rejoint l'Ansa en 2009.

diane.dalvard@solidarites-actives.com

Claire D'HENNEZEL

Logement et hébergement

➤ Diplômée de Sciences Po Lille et de l'université du Québec. A travaillé dans la recherche en politique comparée puis dans la lutte contre le décrochage scolaire, avant de rejoindre l'IRTS de Bretagne. A rejoint l'Ansa en 2010.

claire.dhennezel@solidarites-actives.com

Marion DROUAULT

Participation, politiques d'insertion, inclusion financière

➤ Diplômée de Sciences Po Lille et d'un master en développement à l'université Paris XII. Travaillait à l'Adie avant de rejoindre l'Ansa en 2009.

marion.drouault@solidarites-actives.com

Émilie GROUES

Politiques d'insertion, inclusion financière, aides sociales, états généraux travail social

➤ Diplômée de l'école de commerce Audencia et d'un master en développement international. A travaillé 7 ans au sein d'organisations de développement international. A rejoint l'Ansa en 2006 (référénte Sud-Est).

emilie.groues@solidarites-actives.com

Gabrielle GUERIN

Travail social, participation, politiques d'insertion, RSE

► Diplômée de l'ESSEC (chaire entrepreneuriat social). A travaillé dans diverses structures à caractère social et sur la responsabilité sociale en entreprise (RSE). A rejoint l'Ansa en 2013.

gabrielle.guerin@solidarites-actives.com

Sylvie HANOCCQ

Politiques d'insertion, RSA, Europe, inclusion financière

► 15 ans d'expérience dans les secteurs du conseil en organisation (Accenture) et de la finance aux entreprises. A rejoint l'Ansa en 2007, après y avoir travaillé dans le cadre d'un mécénat de compétence.

sylvie.hanocq@solidarites-actives.com

Sylvie LE BARS

Europe, politiques d'insertion, innovation et expérimentations sociales

► Diplômée d'un master en politiques publiques européennes à Sciences Po Strasbourg. 15 ans d'expérience auprès des institutions européennes. A rejoint l'Ansa en 2009.

sylvie.le.bars@solidarites-actives.com

Jérémy LENCHANTIN

Travail social, minima sociaux, politiques d'insertion, santé

► A rejoint l'Ansa en 2013 à la fin de ses études à l'Institut de formation d'appui aux initiatives de développement.

jeremy.lenchantin@solidarites-actives.com

Vanessa LY

Aides sociales, inclusion financière, handicap, politiques d'insertion

► Diplômée de l'Institut national des télécoms et d'un MBA aux États-Unis. A débuté sa carrière dans le conseil en organisation et conduite du changement (Accenture). A rejoint l'Ansa en 2007.

vanessa.ly@solidarites-actives.com

Lise MARCOVICI

Précarité énergétique, logement et hébergement, inclusion financière

► Diplômée de l'ESSEC MBA (Chaire Entrepreneuriat Social). A rejoint l'Ansa en 2008 après y avoir effectué son stage de fin d'études.

lise.marcovici@solidarites-actives.com

Laure MARDOC

Logement et hébergement

► A rejoint l'Ansa en 2013 à la fin de ses études à Sciences Po Paris.

laure-mardoc@solidarites-actives.com

Florence Pion

Politiques d'insertion, accès aux soins, santé, insertion professionnelle

► Diplômée d'un master en sciences de l'éducation. Trente ans d'expérience dans le secteur de la formation et de l'insertion professionnelle. A rejoint l'Ansa en 2009.

florence.pion@solidarites-actives.com

Ben RICKEY

Logement et hébergement, évaluation, innovation et expérimentation sociales

► Diplômé de l'université de Cambridge. Expérience de cinq ans dans le conseil au Royaume-Uni pour les secteurs public et associatif. A rejoint l'Ansa en 2013.

ben.rickey@solidarites-actives.com

Simon ROUSSEY

Handicap, politiques d'insertion, numérique, participation

► Auparavant manager au sein d'un cabinet de conseil (Accenture). A rejoint l'Ansa en 2009 après y avoir travaillé six mois dans le cadre d'un mécénat de compétence.

simon.roussey@solidarites-actives.com

Stagiaires

Entre le 1^{er} janvier 2013 et le 30 avril 2014 : **Claire-Selma AÏTOUT** (Sciences Po Paris), **Maité ALLANIC** (Institut des hautes études européennes), **Zina BENABBAS**

(Élan retrouvé), **Elsa BLANCHOT** (Sciences Po Grenoble), **Claire MELQUIOND** (Sciences Po Paris), **Léa PANDELE** (Sciences Po Paris), **Clara PELTIER** (Sciences Po Paris), **Lucie VENARD** (Sciences Po Paris).

Bénévoles

Annick BIDAN

Inclusion financière, lutte contre le surendettement

Catherine DABBADIE

Administration et suivi de projets

Patrick JOACHIMSMANN

Inclusion financière

Autres missions

L'Ansa a encadré un groupe d'étudiants du master Stratégies territoriales et urbaines de Sciences Po Paris pour la réalisation de leur projet collectif « Étude sur la stratégie des conseils généraux en matière de solidarité » :

Amandine de LORME, **Fosta LALANNE**, **Léa LOUBIER**, **Louise ROUSSEAU**.

Les « anciens » de l'Ansa

La dynamique de l'Ansa repose aussi sur un réseau d'anciens salariés très actif. En 2013, ont « essaimé » dans de nouvelles structures :

Lucie ASSMANN (Fédération nationale Habitat & Développement); **Raphaëlle BENABENT** (groupe SOS); **Arthur LHUISSIER** (CCAS de Grenoble); **Marion LIEWIG** (L'Institut Mines-Télécom); **Marlette MANWANA** (création d'une auto-entreprise); **Emma STOKKING** (Enfants du Mékong Entrepreneurs).

Retrouvez le trombinoscope de l'équipe sur www.solidarites-actives.com

Iconographie

© Pashabo/Fotolia

© Puckillustrations/Fotolia

© Mimi Potter/Fotolia

© Pekchar/Fotolia

© Chones/Fotolia

© The Italian Voice/Flickr

© Pogonici/Fotolia

© Ministère de la Santé - DICO/William Alix - SIPA

© Edler von Rabenstein/Fotolia

© 3ddock/Fotolia

Conception, mise en page M. Rosovsky

En 2013, l'équipe de l'Agence nouvelle des solidarités actives a travaillé sur **48 projets** de lutte contre la pauvreté et les exclusions,

- répondant plus précisément aux enjeux de **7 grands domaines** : minima sociaux et politiques d'insertion, logement et hébergement, précarité énergétique, insertion professionnelle, inclusion financière, santé et accès aux soins, numérique et insertion

- auprès de **5 grands types de partenaires** : État, collectivités territoriales, associations, entreprises et fondations, Europe

- déclinant **3 de ses missions essentielles** : expérimenter, accompagner, mutualiser

- et mettant en œuvre ses **4 principes d'action** : associer une diversité d'acteurs autour des projets ; mobiliser les personnes concernées ; intervenir à différentes échelles ; innover dans les méthodes et les solutions.

Agence nouvelle des
 **Solidarités**
actives

28, rue du Sentier ■ 75002 Paris ■ Tél. : 01 43 48 65 24 ■ Fax : 01 53 27 82 16
■ contact@solidarites-actives.com

www.solidarites-actives.com